INSTITUT
DE TOURISME
ET D'HÔTELLERIE
DU QUÉBEC

Rapport annuel de gestion 2012-2013

Québec

Lettre aux ministres

Le 22 novembre 2013

Monsieur Pierre Duchesne
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche,
de la Science et de la Technologie
Hôtel du Parlement
Québec

Madame Marie Malavoy
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Ministre,
Madame la Ministre,

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et au chapitre II de la Loi sur l'administration publique, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de gestion de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2013.

Ce rapport fait état des orientations et des objectifs prévus au plan stratégique 2012-2017 et présente les résultats obtenus au regard de chacun d'eux ainsi que les états financiers des exercices clos les 30 juin 2013 et 30 juin 2012 et au 1er juillet 2011.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice générale,

LUCILLE DAOUST

Table des matières

4 Le mot de la directrice générale

7 Déclaration de fiabilité des données de la direction de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

8 Conseil d'administration

10 Organigramme

13 Le contexte particulier et les caractéristiques de l'Institut

15 Sa mission

17 Sa vision

18 Résultats de la Déclaration de services aux citoyens

18 Plaintes

19 Résultats de la planification stratégique

20 Tableau synthèse du Plan stratégique 2012-2017

24 Orientation 1

Affirmer le leadership de l'Institut dans ses domaines d'expertise.

45 Orientation 2

Diplômer des professionnels recherchés par l'industrie en raison de leurs compétences élevées.

55 Orientation 3

Viser une performance optimale grâce à la quête de l'excellence au quotidien.

66 Application des lois et des politiques gouvernementales

66 Accès à l'égalité en emploi

68 Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

69 Directive sur la gestion des ressources informationnelles

71 Loi sur le développement durable (RLRQ, c. D-8.1.1)

76 Mesures de réduction des dépenses

76 Règles sur les bonis au rendement

77 Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques

77 Politique de financement des services publics

78 Politique linguistique

78 Accès à l'information et protection des renseignements personnels

78 Sécurité de l'information

78 Suivi des recommandations du Vérificateur général du Québec

79 Annexes

79 Lois et règlements administrés par l'ITHQ

79 Fondation de l'ITHQ

États financiers
des exercices clos les 30 juin 2013 et 30 juin 2012 et au 1er juillet 2011

80 Rapport de la direction

81 Rapport de l'auditeur indépendant

83 États des résultats

84 Évolution des actifs nets

85 État des gains et pertes de réévaluation

86 États de la situation financière

87 Flux de trésorerie

88 Notes complémentaires

Liste des tableaux

20 Tableau synthèse du Plan stratégique 2012-2017

34 Offre de formation 2012-2013

36 État des admissions 2012-2013

39 Concours, prix et nominations 2012-2013

43 Taux de satisfaction des étudiants finissants à l'enseignement régulier

44 Satisfaction des entreprises accueillant des stagiaires de l'ITHQ

49 Tableaux comparatifs 2011-2012 et 2012-2013 sur le nombre d'étudiants impliqués à l'Hôtel de l'Institut et au Centre d'expertise et de recherche

52 Tableau comparatif 2011-2012 et 2012-2013 des clientèles, des stages effectués et des diplômés (enseignement régulier – temps plein)

54 Tableau comparatif 2011-2012 et 2012-2013 des clientèles et des diplômés (formation continue – temps partiel)

56 Répartition de l'effectif par grands secteurs d'activité

57 Formation et perfectionnement du personnel

57 Planification de la main-d'œuvre

61 Suivi de la mise en œuvre des standards sur l'accessibilité au Web pour l'exercice financier 2012-2013

64 Tableaux comparatifs 2011-2012 et 2012-2013 sur la satisfaction des clientèles de l'Hôtel de l'Institut, de l'École de l'Institut et du Centre d'expertise et de recherche

66 Accès à l'égalité en emploi du 1er avril 2012 au 31 mars 2013

69 Directive sur la gestion des ressources informationnelles

71 Loi sur le développement durable (RLRQ, c. D-8.1.1)

76 Mesures de réduction des dépenses

76 Règles sur les bonis au rendement

77 Politique de financement des services publics

Le mot de la directrice générale

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) se veut un « Bâtisseur d'avenir depuis 45 ans », comme l'affirme fièrement le slogan qui souligne sa fondation en 1968. L'exercice 2012-2013 a sans conteste reflété cette volonté qu'a l'Institut de progresser et de se renouveler, tout en maintenant constamment le cap sur la qualité de son enseignement, tel qu'en témoignent les faits saillants de son rapport annuel.

L'année qui vient de se terminer a été marquée par le début de la mise en œuvre du Plan stratégique 2012-2017. Celui-ci prévoyait notamment le choix de domaines d'expertise prioritaires, autour desquels se développeront les services et l'expertise de l'ITHQ. Il s'agit de la gestion de l'hôtellerie internationale, de la gestion du tourisme – plus précisément celle des événements et des congrès – et de la gastronomie, sur laquelle l'Institut a décidé de concentrer ses efforts. Pour favoriser l'émergence d'une relève spécialisée dans ces domaines, l'ITHQ s'est doté d'orientations institutionnelles. Celles-ci visent à exploiter pleinement toutes ses ressources, revoir son offre de formation et miser sur de nouvelles collaborations et sur la recherche. Déjà, pas moins de 42 professeurs ont participé à différentes activités pour approfondir leur connaissance des domaines d'expertise choisis. Les activités de recherche ont aussi été recentrées sur la gastronomie.

L'ITHQ a également procédé à une réorganisation administrative reflétant les objectifs de son Plan stratégique, dont ceux qui se rapportent au développement de ses domaines d'expertise, à la recherche de l'excellence sur tous les plans et à sa volonté de soutenir la recherche universitaire, notamment en gastronomie. En matière de ressources humaines, la réorganisation visait aussi à faciliter le transfert d'expertise ainsi qu'à favoriser la mobilité interne et la formation de la relève, plus particulièrement chez les cadres.

En ce qui concerne la réussite de ses étudiants, qui est au cœur des préoccupations de l'ITHQ, 2012-2013 était aussi la première année de la mise en place du nouveau Plan de soutien à la persévérance scolaire. Précisons que celui-ci vise à soutenir les étudiants dans la prise en charge de leur réussite, et ce, dès le dépôt de leur demande d'admission. À titre d'exemple, les personnes intéressées à s'inscrire au programme collégial Gestion touristique étaient tenues d'entretenir des échanges par courriel avec un mentor du secteur touristique, ce qui a permis à plus de la moitié des candidats de confirmer leur choix de programme à la session d'automne 2013. Dans le but de favoriser la conciliation travail-école, l'ITHQ s'est également doté d'un plan d'action en matière de formation à distance. Entre autres actions, des professeurs ont bénéficié d'activités de perfectionnement offertes par le Centre de recherche intra-universitaire sur la formation et la profession enseignante – l'un des plus importants organismes de recherche canadiens – afin de leur permettre d'élaborer des activités de formation à distance.

Toujours au bénéfice de sa clientèle étudiante, l'ITHQ a initié de nouveaux partenariats. Ainsi, les finissants de Formation internationale en service et sommellerie de restaurant obtiennent dorénavant le titre de sommelier accrédité, grâce à une entente signée avec l'Association canadienne des sommeliers professionnels-Section Québec. Pour leur part, les étudiants de Hautes Études en gestion hôtelière internationale peuvent poser leur candidature en vue de participer au Programme de développement de leaders d'Atlific, le chef de file canadien de la gestion d'hôtels. Enfin, des pourparlers sont en cours afin que des ententes de ce type soient signées avec d'autres prestigieux établissements hôteliers.

L'ITHQ a aussi continué à miser avec succès sur le volet international de ses activités. Ce fut d'ailleurs le cas du colloque *L'innovation dans les entreprises hôtelières et de la restauration*, organisé par son Centre d'expertise et de recherche (CER), qui a attiré 120 participants venus entendre des conférenciers universitaires émérites d'Europe et du Québec de même que des gens d'affaires chevronnés.

Le savoir-faire de l'ITHQ à l'occasion de la visite du duc et de la duchesse de Cambridge, une activité largement médiatisée sur toute la planète, a par ailleurs également été récompensé. En effet, l'Institut d'administration publique du Québec lui a décerné un prix d'excellence dans la catégorie Rayonnement international, pour sa prestation lors de cette visite royale qui a eu des retombées d'une valeur publicitaire inestimable non seulement pour l'ITHQ, mais pour le Québec tout entier ainsi que ses produits du terroir.

En matière de qualité d'accueil, la renommée de l'ITHQ a d'ailleurs été confirmée une fois de plus au cours de la dernière année, notamment avec un repas qui a réuni la première ministre du Québec, M^me^ Pauline Marois, et Son Altesse Sérénissime Albert II de Monaco, suivi d'un autre dîner avec le président du Bénin, M. Boni Yayi. L'Institut a également choisi d'honorer M. Gabriel Loubier, ministre fondateur de l'ITHQ, en baptisant à son nom la salle où siège son conseil d'administration. M. Jean-François Lisée, ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur et ministre responsable de la région de Montréal, était l'invité d'honneur de la cérémonie d'inauguration de cette salle.

Sur un autre plan, l'ITHQ – guidé par sa préoccupation pour la saine alimentation – a conclu une entente de partenariat avec le Centre hospitalier de l'Université de Montréal qui permet dorénavant aux deux organisations de partager leur expertise en enseignement, en santé et en gastronomie. Elles pourront ainsi appuyer les établissements du réseau de la santé et des services sociaux dans leurs besoins de formation ou d'autres services adaptés, en vue d'améliorer leur offre alimentaire.

Enfin, la phase IV des travaux de requalification de l'immeuble s'est amorcée grâce au soutien financier du gouvernement du Québec. Ces travaux concernent l'amélioration des systèmes de ventilation, la sécurisation des lieux, la modernisation de la bibliothèque et la mise à niveau de l'équipement pédagogique.

En terminant, je ne saurais passer sous silence l'engagement du personnel et des gestionnaires, qui mettent quotidiennement leur talent et leur énergie au service de l'ITHQ et qui sont les artisans de sa réussite. Je profite également de l'occasion pour remercier à leur tour les membres du conseil d'administration pour leur précieuse contribution et pour souligner le décès, en juillet 2013, de M. Jean-Denis Duquette, un membre apprécié du conseil depuis 2011 qui demeurera une source d'inspiration.

La directrice générale,

LUCILLE DAOUST

Déclaration de fiabilité des données de la direction de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Les résultats et les renseignements contenus dans ce rapport annuel de gestion relèvent de la responsabilité du comité de direction de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport annuel de gestion et celle des contrôles afférents.

Ce rapport décrit fidèlement la mission, la vision et les orientations stratégiques de l'Institut. Il présente les objectifs, les indicateurs, les cibles et les résultats comparatifs qui s'y rapportent.

Les soussignés, membres du comité de direction, ont approuvé le présent rapport annuel de gestion. Selon leur jugement et appréciation, l'information qui y est fournie est exacte et fiable, et correspond à la situation telle qu'elle se présentait le 30 juin 2013.

Les membres du comité de direction,

LUCILLE DAOUST
Directrice générale

PAUL CACCIA
Directeur général associé, Relations publiques et développement des affaires

GAËTAN DESROSIERS
Directeur général exécutif et directeur général associé, Administration

DANIELLE LECLERC
Directrice des ressources humaines

Me NATHALIE PROULX
Secrétaire générale et conseillère juridique

PIERRE SCHETAGNE
Directeur général associé, École de l'Institut

LOUISE CARTIER
Coordonnatrice de la planification et du développement

Montréal, le 30 août 2013

Conseil d'administration

Conformément à l'article 5 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, ce dernier est administré par un conseil d'administration composé de 11 membres nommés par le gouvernement sur la recommandation du ministre titulaire de l'Institut. Ses membres sont issus de l'industrie touristique, du milieu de l'éducation et du monde des affaires.

1

2

3

4

5

6

1 M. PAOLO DI PIETRANTONIO, CPA, CA
Président du conseil d'administration
Associé senior
Horwath HTL – Montréal

2 Mme JOHANNE BLANCHARD, CPA, CA
Vice-présidente du conseil d'administration et présidente du comité de vérification et de gestion des risques
Directrice des finances
Hôtel Omni Mont-Royal – Montréal

3 Mme LOUISE BEAUCHAMP
Présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines
Spécialiste en planification et communications du marketing – Montréal

4 Mme LUCILLE DAOUST
Directrice générale
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec – Montréal

5 M. DANIEL DEMERS
Président et chef des opérations
Ogilvy Montréal – Montréal

6 M. JEAN-DENIS DUQUETTE
Administrateur de sociétés – Montréal

7 L'HONORABLE LIZA FRULLA, C.P.
Analyste politique
Médias – Montréal

8 M. FRANÇOIS HANCHAY*
Directeur général
Casino de Montréal
Société des casinos du Québec – Montréal

9 M. LOUIS-FRANÇOIS MARCOTTE*
Restaurateur (Cabine M) et animateur – Montréal

10 M. JACQUES PARISIEN
Vice-président exécutif et chef de l'exploitation
Astral Media
Président
Astral Radio
Astral Media inc. – Montréal

11 Mme CÉLINE ROUSSEAU
Présidente
Groupe Compass Québec ltée – LaSalle

Me Nathalie Proulx, secrétaire générale et conseillère juridique de l'Institut, agit de plus comme secrétaire du conseil d'administration.

Comité de vérification et de gestion des risques

Le Comité de vérification et de gestion des risques – dont le rôle principal est d'assister le conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités quant à la surveillance du processus d'information financière – est présidé par Mme Johanne Blanchard, CPA, CA, directrice des finances à l'Hôtel Omni Mont-Royal. Le Comité compte également deux membres externes, soit Mme Gisèle Poirier, CPA, CGA, et M. André Saucier, CPA, CGA, directeur exécutif des opérations et des finances à la Société du Palais des congrès de Montréal.

*Diplômé de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

7

8

9

10

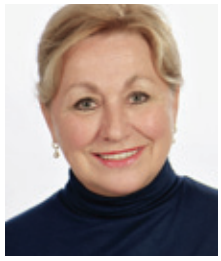
11

Comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines

Le Comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines – dont le rôle principal est de recommander au conseil d'administration des principes, des règles et des pratiques favorisant une gestion répondant à des critères rigoureux de transparence, d'équité et de responsabilité – est constitué de trois membres du conseil d'administration et est présidé par M[me] Louise Beauchamp. Le Comité compte également deux autres membres du conseil d'administration, soit M[me] Céline Rousseau et M. Jean-Denis Duquette.

Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration

Les administrateurs de l'Institut sont tenus, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter les principes et les règles du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, adopté le 23 septembre 2010 et diffusé dans le site Web de l'ITHQ sous la rubrique *Diffusion de l'information*. Les membres du Comité de vérification et de gestion des risques, autres que les administrateurs, y sont également assujettis. Au cours de l'année 2012-2013, l'Institut n'a été saisi d'aucune allégation de manquement aux dispositions de ce Code.

Organigramme

Au 30 juin 2013

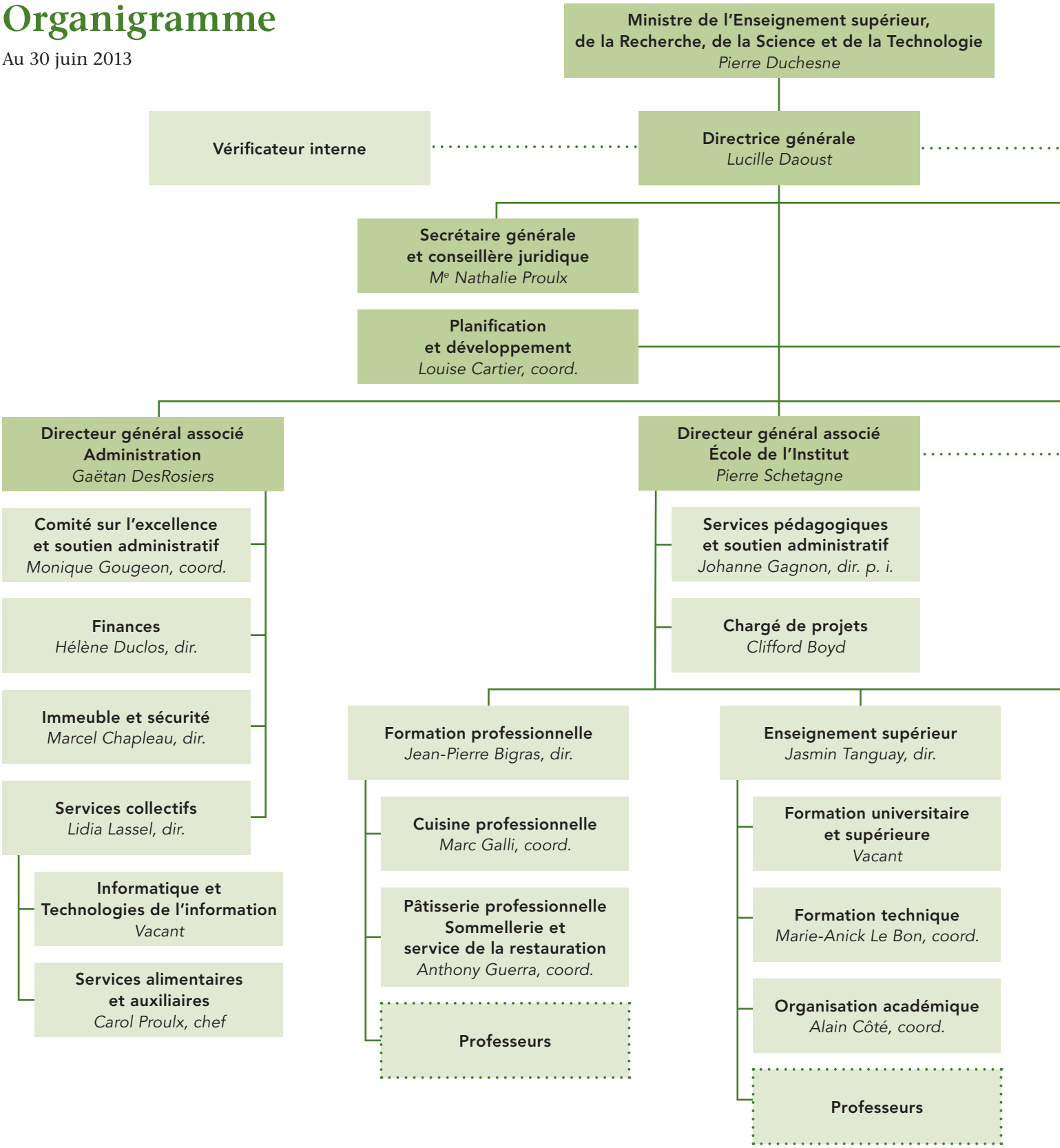

LUCILLE DAOUST
Directrice générale

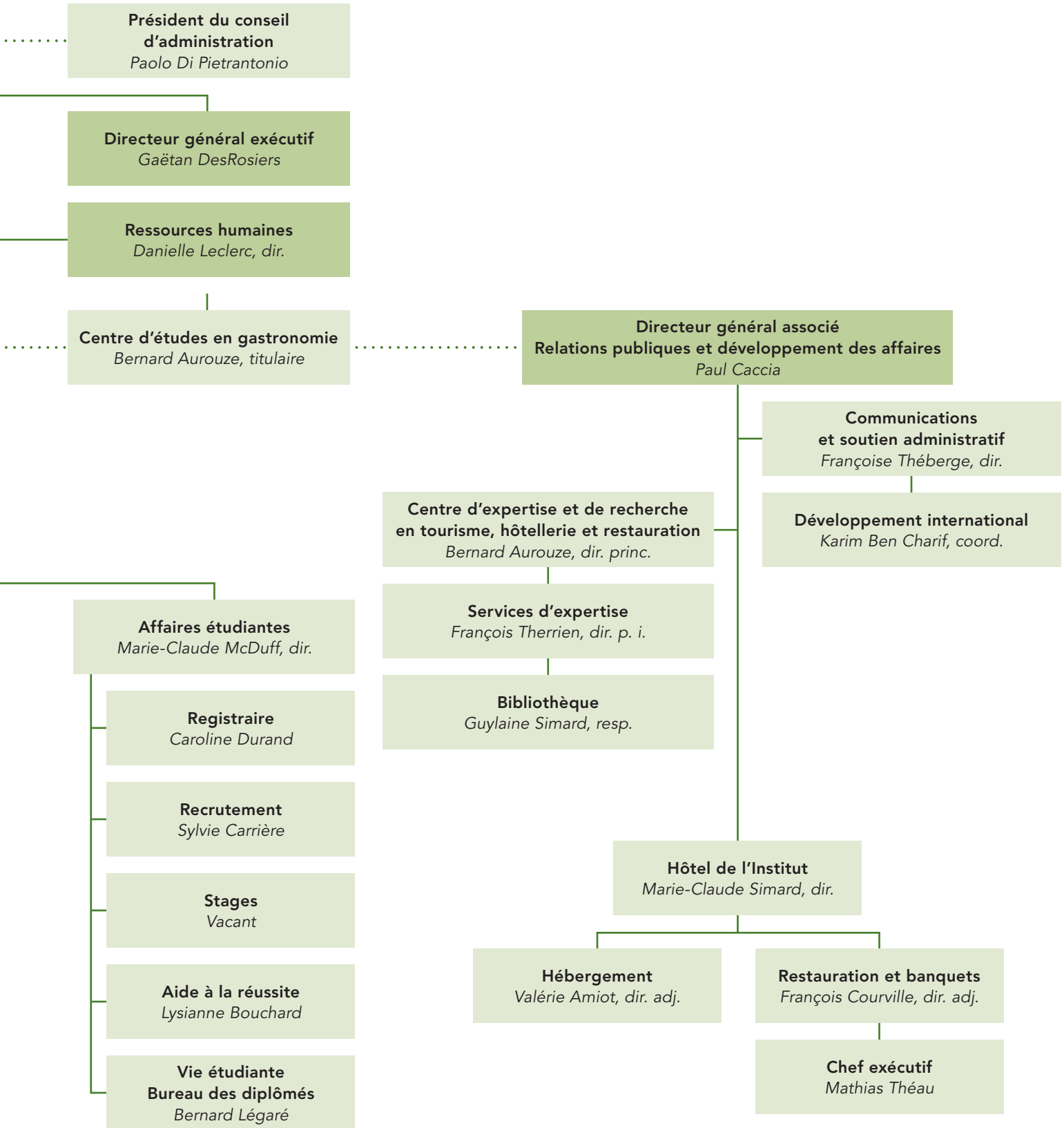
Président du conseil d'administration
Paolo Di Pietrantonio
Directeur général exécutif
Gaëtan DesRosiers
Ressources humaines
Danielle Leclerc, dir.
Centre d'études en gastronomie
Bernard Aurouze, titulaire
Directeur général associé
Relations publiques et développement des affaires
Paul Caccia
Communications et soutien administratif
Françoise Théberge, dir.
Développement international
Karim Ben Charif, coord.
Centre d'expertise et de recherche en tourisme, hôtellerie et restauration
Bernard Aurouze, dir. princ.
Services d'expertise
François Therrien, dir. p. i.
Bibliothèque
Guylaine Simard, resp.
Affaires étudiantes
Marie-Claude McDuff, dir.
Registraire
Caroline Durand
Recrutement
Sylvie Carrière
Stages
Vacant
Aide à la réussite
Lysianne Bouchard
Vie étudiante
Bureau des diplômés
Bernard Légaré
Hôtel de l'Institut
Marie-Claude Simard, dir.
Hébergement
Valérie Amiot, dir. adj.
Restauration et banquets
François Courville, dir. adj.
Chef exécutif
Mathias Théau

Le contexte particulier et les caractéristiques de l'Institut

Fondé en 1968 à la demande de l'industrie, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec est devenu, en 1988, une société d'État. Pour ses programmes d'enseignement à l'ordre secondaire, l'Institut est sous la responsabilité du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et pour ses programmes aux ordres collégial et universitaire, il est sous la responsabilité du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie. Mandataire de l'État par sa loi constitutive, l'Institut accomplit sa mission éducative et exploite son volet commercial tout en étant soumis aux orientations et à la réglementation gouvernementale auxquelles sont assujettis les ministères et les organismes publics. Il est administré par un conseil d'administration dont tous les membres sont nommés par le gouvernement du Québec et au sein duquel sa directrice générale détient un siège. Son personnel est régi par la Loi sur la fonction publique.

L'ITHQ est le seul établissement d'enseignement québécois à offrir à la fois des programmes d'enseignement secondaire, collégial et universitaire reliés à ses champs de compétences, des activités de perfectionnement et de la formation continue. Propriétaire de l'immeuble qui l'abrite et dont il doit assumer l'entretien et la gestion des 13 étages (21 000 m^2), il possède de plus un hôtel commercial et d'application pédagogique de 42 chambres, 2 restaurants, 3 salles de réunions et de banquets ainsi qu'un centre d'expertise et de recherche, ce qui lui confère un statut unique au sein de l'Administration publique et du réseau de l'enseignement. En termes de ressemblance, l'Institut se compare en effet à des établissements de formation majoritairement européens, tels que l'École hôtelière de Lausanne et le Glion Institute of Higher Education, en Suisse, la Haaga-Helia University of Applied Sciences, en Finlande, ou l'Hotelschool The Hague, aux Pays-Bas.

La qualité des programmes d'études de l'ITHQ est régulièrement évaluée en fonction des dispositions de sa Politique institutionnelle d'évaluation des programmes ou encore de celle de l'Université du Québec à Montréal, pour ce qui est de son programme de Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie, offert conjointement avec cette dernière. L'Institut est également assujetti à certaines dispositions de la Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

Sur le plan financier, les crédits de l'ITHQ – un organisme non budgétaire – proviennent d'une subvention d'équilibre du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie. Il génère de plus des revenus autonomes représentant 25 % de son budget global, grâce à son volet commercial d'hébergement et de restauration ainsi qu'à ses initiatives en matière de formation et de recherche. Enfin, il peut également compter sur le soutien de sa fondation pour l'octroi de bourses à ses étudiants et pour la réalisation de projets particuliers.

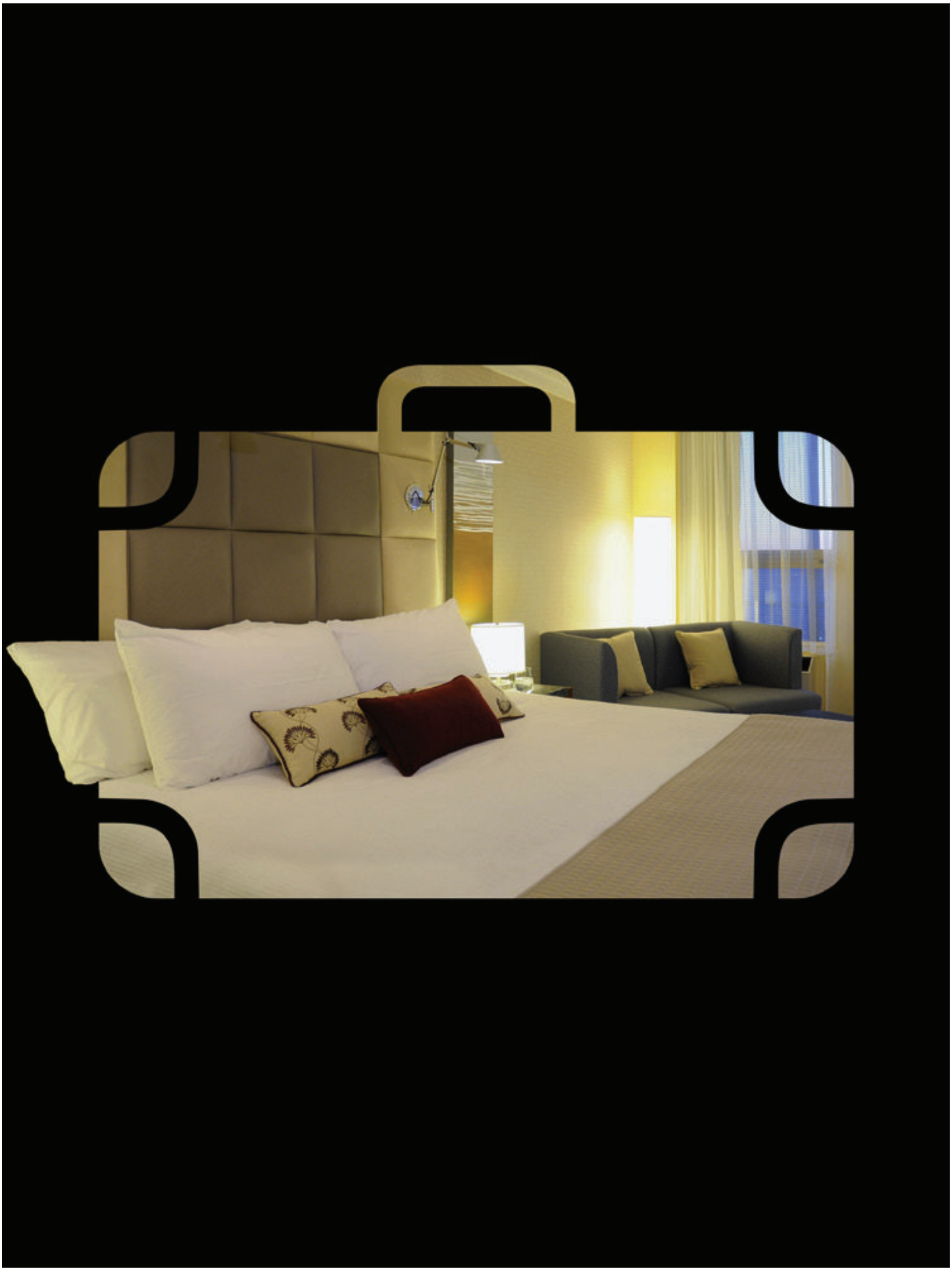

Sa mission

« L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec a pour objets de fournir des activités de formation professionnelle dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, comprenant des activités de perfectionnement et de recyclage, de faire de la recherche, d'apporter de l'aide technique, de produire de l'information et de fournir des services dans ces domaines. » (RLRQ, chapitre I-13.02)

L'Institut réalise ses mandats conformément aux dispositions contenues dans sa loi constitutive. Quant à sa mission, elle s'énonce dans ces termes :

« À titre de centre d'excellence en matière d'enseignement spécialisé en tourisme, en hôtellerie et en restauration, l'Institut mise sur une approche pédagogique distinctive, des activités de recherche appliquée ainsi qu'une collaboration soutenue avec l'industrie, dans le but de former une relève d'avant-garde et les leaders de demain. »

Sa vision

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec… une institution d'envergure internationale !

Identifié comme l'un des fleurons du Québec, l'Institut jouit d'une réputation des plus enviables qui s'appuie sur l'expertise reconnue de ses effectifs et leur solide engagement dans sa quête de l'excellence, et grâce auxquels il peut aspirer à s'élever au rang des établissements d'envergure internationale.

Pour y parvenir et exercer pleinement son rôle de grande école hôtelière sur la scène nationale et mondiale, l'Institut se doit d'investir des efforts additionnels dans cinq volets de son organisation :

- En proposant aux étudiants des défis scolaires et professionnels de haut niveau, d'une part par l'entremise de programmes d'études enrichis par la recherche et axés sur les pratiques internationales, et, d'autre part, par une offre de formation de niveau universitaire plus étoffée et un développement accru de la mobilité de ses étudiants partout dans le monde;
- En favorisant une diversité culturelle riche au sein de son organisation, en attirant et en recrutant davantage de candidats étrangers et d'étudiants issus des nouveaux arrivants;
- En étant davantage présent sur la scène internationale afin que ses effectifs, et plus particulièrement ses professeurs, puissent s'enrichir au contact de leurs pairs d'ailleurs dans le monde; en encourageant les échanges d'enseignants, l'accueil d'experts invités, la participation active de l'Institut au sein de réseaux de recherche, de grands débats, de projets et de missions éducatives ou économiques, ainsi que l'organisation de séminaires ayant une portée mondiale;
- En consolidant ses liens avec des écoles hôtelières, des associations sectorielles et des entreprises reconnues à l'échelle internationale, et en misant davantage sur ses relations avec le réseau de diplômés de l'Institut;
- En obtenant une reconnaissance à titre de pôle de formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et apte à exercer un leadership positif au sein de l'industrie; en participant à davantage de concours internationaux et en obtenant d'autres reconnaissances officielles de la part d'organismes reconnus mondialement.

Résultats de la Déclaration de services aux citoyens

L'ITHQ compte trois types de clientèle : les étudiants, les intervenants de l'industrie et le grand public. Dans sa Déclaration de services aux citoyens, il s'engage à accueillir et à répondre à ces derniers avec courtoisie, diligence et respect, à traiter toute demande de renseignement de façon confidentielle et à prendre des décisions impartiales, le cas échéant. On y apprend également que toute demande d'information adressée par écrit à l'Institut donne lieu à un appel téléphonique dans les deux jours ouvrables suivants et à une réponse à l'intérieur d'un délai de dix jours ouvrables.

Au cours de l'année 2012-2013, l'Institut a répondu à l'intérieur des délais prévus à la totalité des 12 724 demandes écrites et des 21 141 demandes téléphoniques qu'il a reçues. L'offre d'une nouvelle formation en ligne pour les conseillers et agents de voyages, qui doivent dorénavant réussir un examen pour exercer dans leur domaine, explique la forte hausse du nombre de demandes d'information qui lui ont été adressées depuis l'an dernier.

Par ailleurs, afin de répondre plus efficacement encore aux besoins de ses clientèles, l'ITHQ s'est fixé comme objectifs dans son plan stratégique 2012-2017 :

- de réviser ses pratiques organisationnelles dans une perspective d'amélioration de la qualité de ses services;
- d'évaluer le taux de satisfaction de ses clientèles externes, incluant ses étudiants;
- de maintenir le taux de satisfaction annuel de ses clientèles à 85 % ou plus (voir les résultats obtenus en 2012-2013 à la page 64).

En vue d'uniformiser ses pratiques d'accueil, il a également mis sur pied un comité formé de représentants de diverses unités administratives ayant pour mandat de concevoir un protocole d'accueil. Ayant été approuvé par le comité de direction le 11 décembre 2012, il est prévu que ce protocole soit mis en œuvre au cours de l'année 2013-2014.

Plaintes

L'Institut a reçu et traité neuf plaintes qui lui avaient été adressées par écrit ou verbalement, et ce, dans un délai moyen de quatre jours ouvrables. De ce nombre, sept plaintes écrites ont été jugées recevables et une seule d'entre elles était en lien avec les engagements énoncés dans la Déclaration de services aux citoyens.

Résultats de la planification stratégique

Tableau synthèse du Plan stratégique 2012-2017

ENJEU 1 La qualité supérieure de l'expertise : un incontournable

Orientation 1
Affirmer le leadership de l'Institut dans ses domaines d'expertise.

AXE D'INTERVENTION	L'empreinte de l'Institut dans son milieu et à l'international			
OBJECTIF 1.1	Promouvoir ses domaines d'expertise prioritaires, dans le cadre d'un nouveau positionnement.			
INDICATEUR 1.1.1	Actions structurantes réalisées afin d'atteindre l'objectif.			
	CIBLES	**RÉSULTATS 2011-2012**	**RÉSULTATS 2012-2013**	**PAGE**
	Choix des domaines d'expertise prioritaires, d'ici septembre 2012.	S. O.	Cible atteinte	24
	Définition des orientations institutionnelles au regard de chacun de ces domaines, d'ici décembre 2012.	S. O.	Cible atteinte	24
	Identification des possibilités de développement de nouveaux programmes d'études supérieures spécialisées, d'ici juin 2013.	S. O.	Cible atteinte	24
	Définition de la stratégie de positionnement de l'Institut, d'ici juin 2013.	S. O.	Cible reportée	24
	Mise en œuvre de la stratégie de positionnement de l'Institut, d'ici juin 2014.	S. O.	S. O.	24
AXE D'INTERVENTION	Des expertises de pointe et de calibre international			
OBJECTIF 1.2	Favoriser l'émulation du corps professoral ainsi que le développement continu de son expertise.			
INDICATEUR 1.2.1	Nombre de professeurs impliqués dans des travaux du Centre d'expertise et de recherche (CER), la production de communications ou des activités de perfectionnement reliés à ses domaines d'expertise prioritaires.			
	CIBLE	**RÉSULTATS 2011-2012**	**RÉSULTATS 2012-2013**	**PAGE**
	Augmentation annuelle de 15 %, à partir de juin 2013.	S. O.	42 professeurs	26
OBJECTIF 1.3	Soutenir la recherche dans ses domaines d'expertise prioritaires, et ce, en vue du transfert de nouveaux savoirs auprès des enseignants et des entreprises québécoises.			
INDICATEUR 1.3.1	Nombre d'heures allouées à des travaux de recherche et de veille reliés à ses domaines d'expertise prioritaires.			
	CIBLE	**RÉSULTATS 2011-2012**	**RÉSULTATS 2012-2013**	**PAGE**
	Augmentation de 20 %, d'ici juin 2017.	S. O.	521 heures	28
INDICATEUR 1.3.2	Nombre de communications réalisées par les professeurs et les experts de l'ITHQ, en vue de diffuser les résultats de leurs travaux de recherche.			
	CIBLE	**RÉSULTATS 2011-2012**	**RÉSULTATS 2012-2013**	**PAGE**
	Deux communications par projet de recherche.	Cible dépassée	Cible atteinte	28

AXE D'INTERVENTION	Une offre de formation qui s'inspire des pratiques internationales			
OBJECTIF 1.4	Signer des ententes structurantes avec des organisations tant locales qu'internationales, et ce, au bénéfice de l'enseignement et de la recherche.			
INDICATEUR 1.4.1	Nombre de nouvelles ententes signées.			
	CIBLE	**RÉSULTATS 2011-2012**	**RÉSULTATS 2012-2013**	**PAGE**
	Une nouvelle entente annuelle, à partir de 2012-2013.	S. O.	Cible dépassée	32
OBJECTIF 1.5	Accroître l'attraction de l'Institut auprès des étudiants étrangers ou des résidents hors Québec.			
INDICATEUR 1.5.1	Taux de représentation des étudiants étrangers ou des résidents hors Québec, parmi la clientèle étudiante.			
	CIBLE	**RÉSULTATS 2011-2012**	**RÉSULTATS 2012-2013**	**PAGE**
	5 % de la clientèle étudiante, en 2016-2017.	3,31 %	3,39 %	38
OBJECTIF 1.6	Assurer l'enrichissement des programmes d'études afin d'en maintenir le caractère distinctif et d'avant-garde.			
INDICATEUR 1.6.1	Nombre de programmes d'études évalués.			
	CIBLES	**RÉSULTATS 2011-2012**	**RÉSULTATS 2012-2013**	**PAGE**
	Révision de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) et de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIÉP), d'ici septembre 2012.	S. O.	Cible atteinte	40
	Deux programmes évalués annuellement, à partir de 2012-2013.	S. O.	Cible partiellement atteinte	40
INDICATEUR 1.6.2	Nombre de professeurs, d'experts ou de conférenciers de renommée nationale ou internationale invités par l'Institut.			
	CIBLES	**RÉSULTATS 2011-2012**	**RÉSULTATS 2012-2013**	**PAGE**
	Dix invités de renommée nationale, par année.	Cible dépassée	Cible dépassée	42
	Deux invités de renommée internationale, par année.	Cible dépassée	Cible dépassée	42
INDICATEUR 1.6.3	Taux de satisfaction des étudiants, des diplômés et des entreprises qui les accueillent.			
	CIBLES	**RÉSULTATS 2011-2012**	**RÉSULTATS 2012-2013**	**PAGE**
	Étudiants : Taux annuel égal ou supérieur à 85 %.	86,4 %	85,6 %	43
	Diplômés et entreprises qui les accueillent : Définition des critères de mesure.			
	Première mesure effectuée d'ici juin 2013.	S. O.	Cible reportée	43
	Deuxième mesure effectuée et écart positif observé, d'ici juin 2017.	S. O.	Cible reportée	43

Orientation 2
Diplômer des professionnels recherchés par l'industrie en raison de leurs compétences élevées.

AXE D'INTERVENTION L'adaptation et l'originalité des stratégies éducatives

OBJECTIF 2.1 Améliorer la réussite scolaire et le cheminement professionnel de ses diverses clientèles étudiantes, en innovant sur le plan des services et des pratiques pédagogiques.

INDICATEUR 2.1.1 Nombre de mesures mises en place.

CIBLE	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013	PAGE
Deux mesures annuelles, par ordre d'enseignement.	S. O.	Cible dépassée	45

INDICATEUR 2.1.2 Taux de persévérance des étudiants.

CIBLE	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013	PAGE
Augmentation de 10 % du taux de persévérance, d'ici juin 2017.	85,3 %	85,8 %	47

INDICATEUR 2.1.3 Taux de diplomation des étudiants.

CIBLES	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013	PAGE
Programmes réguliers de l'ordre secondaire : D'ici juin 2017, augmentation de 9 % du taux de diplomation, et ce, deux ans après les délais prescrits.	71,2 %	70,6 %	47
Programmes réguliers de l'ordre collégial : D'ici juin 2017, augmentation de 15 % du taux de diplomation, et ce, deux ans après les délais prescrits.	48,3 %	49,1 %	47
Programmes réguliers de l'ordre universitaire : D'ici juin 2017, augmentation de 5 % du taux de diplomation, et ce, dans les délais prescrits.	41,7 %	41,0 %	47
Programmes de formation continue : Maintien du taux de diplomation dans les délais prescrits.	83,2 %	78,9 %	47

INDICATEUR 2.1.4 Taux de diplômés en emploi ou aux études en rapport avec leur formation à l'Institut.

CIBLES	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013	PAGE
Définition des critères de mesure et première mesure effectuée d'ici juin 2013.	S. O.	Cible reportée	48
Deuxième mesure effectuée et écart positif observé d'ici juin 2017.	S. O.	S. O.	48

AXE D'INTERVENTION Un programme de formation à valeur ajoutée

OBJECTIF 2.2 Intensifier les activités d'apprentissage réalisées à l'Hôtel et au Centre d'expertise et de recherche de l'Institut, de même que les stages en entreprise ou dans des écoles partenaires de l'Institut, au Québec ou à l'étranger.

INDICATEUR 2.2.1 Nombre d'étudiants impliqués dans les activités de l'Hôtel et du Centre d'expertise et de recherche de l'Institut.

CIBLE	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013	PAGE
Augmentation annuelle de 5 % du nombre d'étudiants.	616 étudiants	696 étudiants	49

INDICATEUR 2.2.2 Nombre de modèles d'alternance travail-études évalués.

CIBLE	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013	PAGE
Deux modèles par année.	S. O.	Cible reportée	51

Orientation 3
Viser une performance optimale grâce à la quête de l'excellence au quotidien.

AXE D'INTERVENTION	La valorisation des ressources et des services
OBJECTIF 3.1	Adapter ses pratiques en matière de gestion des ressources humaines, à l'appui d'un environnement de travail attrayant et stimulant.
INDICATEUR 3.1.1	Nombre de nouvelles mesures mises en œuvre au regard de la rétention et de la mobilisation des employés, de même que de l'attraction et de l'intégration de nouveaux effectifs.

CIBLE	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013	PAGE
Une mesure par année.	Cible dépassée	Cible dépassée	55

OBJECTIF 3.2	Créer, en tant que propriétaire d'immeuble, un environnement propice à la réalisation efficace d'activités propres à un centre d'excellence.
INDICATEUR 3.2.1	Actions structurantes mises en place afin d'atteindre l'objectif visé.

CIBLE	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013	PAGE
Deux actions annuelles, à partir de 2012-2013.	Cible dépassée	Cible dépassée	58

OBJECTIF 3.3	Réviser ses pratiques organisationnelles dans une perspective d'amélioration de la qualité des services et d'optimisation des revenus.
INDICATEUR 3.3.1	Nombre de pratiques organisationnelles révisées et ayant des retombées positives, en termes de réduction des coûts et d'augmentation des revenus.

CIBLES	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013	PAGE
Six pratiques révisées annuellement.	Cible dépassée	Cible atteinte	62
Développement et implantation d'un tableau de bord intégrant des indicateurs de performance institutionnels, d'ici août 2012.	Cible atteinte	Cible atteinte	62

INDICATEUR 3.3.2 Taux de satisfaction des clientèles externes (incluant les étudiants).

CIBLE	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013	PAGE
Taux annuel égal ou supérieur à 85 %.	90,8 %	94,9 %	64

ENJEU 1
La qualité supérieure de l'expertise : un incontournable

Orientation 1
Affirmer le leadership de l'Institut dans ses domaines d'expertise.

AXE D'INTERVENTION
L'empreinte de l'Institut dans son milieu et à l'international

Objectif 1.1
Promouvoir ses domaines d'expertise prioritaires, dans le cadre d'un nouveau positionnement.

Indicateur 1.1.1
Actions structurantes réalisées afin d'atteindre l'objectif.

CIBLES	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013
Choix des domaines d'expertise prioritaires, d'ici septembre 2012.	S. O.	Cible atteinte
Définition des orientations institutionnelles au regard de chacun de ces domaines, d'ici décembre 2012.	S. O.	Cible atteinte
Identification des possibilités de développement de nouveaux programmes d'études supérieures spécialisées, d'ici juin 2013.	S. O.	Cible atteinte
Définition de la stratégie de positionnement de l'Institut, d'ici juin 2013.	S. O.	Cible reportée
Mise en œuvre de la stratégie de positionnement de l'Institut, d'ici juin 2014.	S. O.	S. O.

Les nouveaux défis auxquels font face les entreprises touristiques du Québec exigent que la main-d'œuvre de ce secteur acquière des compétences professionnelles de plus en plus approfondies. L'ITHQ a donc intensifié ses efforts en faveur du développement d'une pratique de pointe et d'un meilleur soutien auprès des entreprises touristiques en quête de compétitivité et de rentabilité dans un marché en voie de mondialisation.

Nouveaux domaines d'expertise prioritaires

Dans un contexte où il dispose de ressources financières limitées, l'Institut a misé d'une part sur ses forces et, d'autre part, sur les résultats d'une étude approfondie du marché local, national et international, dans le but de cibler un certain nombre de domaines d'expertise prometteurs. Les domaines qu'il a retenus sont ceux de la gastronomie, de la gestion hôtelière internationale ainsi que de la gestion du tourisme, et plus particulièrement des événements et des congrès.

Cette démarche s'est poursuivie par la définition des orientations institutionnelles qui permettront à l'ITHQ d'approfondir chacun de ces trois domaines d'expertise prioritaires, au bénéfice d'une pratique de pointe. Ses défis actuels ? Exploiter le plein potentiel de ses ressources et réviser en profondeur son offre de formation en tenant compte des trois domaines d'expertise retenus, créer de nouvelles alliances et développer de nouveaux savoirs grâce à la recherche tout en contribuant à la formation d'une solide relève professionnelle spécialisée.

En ce qui a trait à la nouvelle stratégie de positionnement de l'Institut, son élaboration et sa mise en œuvre ont été reportées à une date ultérieure en raison d'imprévus ayant nécessité l'affectation non planifiée de ressources humaines et financières.

Domaine de la gastronomie

Le développement de la gastronomie est un phénomène qui s'étend à l'échelle mondiale. Le Québec n'échappe pas à ce mouvement et les retombées économiques qu'il génère pourraient se révéler des plus intéressantes pour l'industrie touristique. Conscient de ce fort potentiel, l'Institut a donc choisi de privilégier le développement de ce domaine d'expertise au cours de la prochaine année, et un plan d'action a été développé en ce sens. Une analyse de comparables internationaux a d'ailleurs permis de préciser les balises d'un projet de formation supérieure en gastronomie.

AXE D'INTERVENTION
Des expertises de pointe et de calibre international

Objectif 1.2
Favoriser l'émulation du corps professoral ainsi que le développement continu de son expertise.

Indicateur 1.2.1
Nombre de professeurs impliqués dans des travaux du Centre d'expertise et de recherche (CER), la production de communications ou des activités de perfectionnement reliés à ses domaines d'expertise prioritaires.

CIBLE	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013
Augmentation annuelle de 15 %, à partir de juin 2013.	S. O.	42 professeurs

Soucieux de maintenir la qualité de l'expertise de ses professeurs, l'Institut a toujours favorisé leur participation à diverses activités de perfectionnement, notamment des projets de développement ou de recherche, des études doctorales ou des programmes d'études universitaires en enseignement. Depuis l'identification, en septembre 2012, des trois nouveaux domaines d'expertise prioritaires, la stratégie de perfectionnement de ses professeurs a été modulée et a ainsi permis à une quarantaine d'entre eux d'accroître leur expertise dans l'un de ces domaines. L'année 2012-2013 deviendra ainsi l'année de référence aux fins de la mesure de l'indicateur.

Travaux du CER, communications et activités de perfectionnement reliés aux domaines d'expertise prioritaires

Gastronomie

- Rédaction d'un livre sur la sommellerie (en cours).
- Rédaction d'articles pour la section du CER dans le site Web de l'Institut.
- Participation à des ateliers spécialisés en pâtisserie à la Chocolate Academy™ centre Canada de Barry Callebault et à l'Institut de sculpture culinaire Mia Bureau.
- Participation à des activités de formation spécialisée en sommellerie au cours de la 20e édition du Salon mondial du vin biologique (Montpellier, France), à la German Wine Academy (Freiburg, Allemagne), avec le Conseil interprofessionnel des vins du Languedoc (France), dans le cadre du cursus développé par le Wine & Spirit Education Trust (Londres, Angleterre) et dans des vignobles du Niagara.
- Participation à une activité de formation sur le progiciel FIZZ, spécialisé en analyse sensorielle des aliments et des boissons.
- Présentation de communications scientifiques au cours du colloque *Tourisme et transformations urbaines : les approches de Montréal et Toronto*, présenté par l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, le CER de l'ITHQ et la Ted Rogers School on Hospitality and Tourism Management de la Ryerson University, ainsi que lors du colloque international *Innovation 2013*, organisé par l'Institut.

Gestion des événements et des congrès

- Participation au 10e Convivium du Meeting Professionals International, un partenaire de l'ITHQ depuis 2002 dans le cadre de son programme d'études en coordination d'événements et de congrès (Québec).
- Participation au Congrès 2012, organisé par Festivals et Événements Québec ainsi que la Société des Attractions touristiques du Québec (Shawinigan).

Gestion hôtelière internationale

- Rédaction d'un livre sur la gestion hôtelière (en cours).
- Rédaction d'articles dans la revue *Hôtels, Restaurants & Institutions* et dans la revue de l'Association des restaurateurs du Québec.
- Participation au *2012 Annual Summer Conference & Marketplace* de l'International Council on Hotel, Restaurant and Institutional Education (Providence, Rhode Island, É.-U.) et échanges avec d'autres doctorants présents au congrès.

Perfectionnement dans divers domaines

Au cours de l'exercice 2012-2013, la priorité a été accordée à la mise en place de cinq ateliers pédagogiques de même qu'à la poursuite des projets mentionnés ci-dessous, afin de maintenir la qualité de l'enseignement offert à l'Institut.

- Études doctorales en administration : deux professeurs
- Études doctorales en sciences des aliments : une employée professionnelle
- Études de deuxième cycle universitaire en environnement et développement durable : un professeur
- Études de premier ou de deuxième cycle universitaire en enseignement : sept professeurs

Objectif 1.3

Soutenir la recherche dans ses domaines d'expertise prioritaires, et ce, en vue du transfert de nouveaux savoirs auprès des enseignants et des entreprises québécoises.

Indicateur 1.3.1

Nombre d'heures allouées à des travaux de recherche et de veille reliés à ses domaines d'expertise prioritaires.

CIBLE	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013
Augmentation de 20 %, d'ici juin 2017.	S. O.	521 heures

Indicateur 1.3.2

Nombre de communications réalisées par les professeurs et les experts de l'ITHQ, en vue de diffuser les résultats de leurs travaux de recherche.

CIBLE	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013
Deux communications par projet de recherche.	Cible dépassée	Cible atteinte

À l'instar du perfectionnement du corps professoral, la stratégie de développement de la recherche du Centre d'expertise et de recherche de l'Institut (CER) a été révisée au cours de l'exercice 2012-2013, de façon à accentuer ses efforts en lien avec les trois nouveaux domaines d'expertise prioritaires de l'Institut. Quoique ce virage s'effectue graduellement, plus de 520 heures ont déjà été allouées à des travaux de recherche et de veille reliés à ces domaines, et plus particulièrement à la gastronomie. L'année 2012-2013 deviendra ainsi l'année de référence aux fins de la mesure de l'indicateur.

Au total, 4 025 heures ont été consacrées à la réalisation de nombreux travaux de recherche et de veille en tourisme, hôtellerie et restauration. Parmi ceux-ci, trois projets se démarquent par leur envergure :

Colloque international *Innovation 2013*

Le CER a organisé un premier colloque international, *Innovation 2013*, sur le thème *L'innovation dans les entreprises hôtelières et de la restauration*. L'objectif de ce colloque, qui a réuni des conférenciers de renom et 120 participants, était de rapprocher la recherche universitaire de la réalité vécue par les entreprises touristiques. Les activités se sont déroulées en cinq temps :

- Présentation d'une revue de la littérature ainsi que des principales tendances en hôtellerie et restauration par deux conférenciers de DAA Stratégies et de l'ITHQ;

- Présentation de conférences permettant la transmission de nouvelles connaissances issues de la recherche en matière d'innovation dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Parmi les conférenciers, soulignons la participation d'experts de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (France), du Centre de recherche en alimentation de l'Institut Paul Bocuse (France), de la Heilbronn University (Allemagne), de HEC Montréal et de l'ITHQ;
- Présentation de plusieurs pratiques professionnelles innovantes par des représentants de l'industrie hôtelière et de la restauration provenant de l'hôtel Sofitel Carré Doré (Montréal), du Groupe Sportscene inc. et du restaurant Le privilège (Chicoutimi);
- Tenue de deux débats réunissant des conférenciers du milieu universitaire et des représentants de l'industrie touristique;
- Cocktail dînatoire innovant sur le thème *Les paysages gustatifs du Québec*, élaboré par une designer culinaire française.

Le colloque a obtenu une visibilité médiatique fort intéressante et le taux de satisfaction des participants a dépassé les 90 %.

Programme de soutien à l'entrepreneuriat

- Présentation de cinq conférences par des entrepreneurs québécois, dans le but d'explorer diverses facettes de l'entrepreneuriat :
  - William Cadieux, propriétaire du restaurant Bidon Taverne Culinaire;
  - Mathieu Cloutier, propriétaire du restaurant Kitchen Galerie;
  - Christiane Germain, cofondatrice et coprésidente du Groupe Germain Hospitalité;
  - Alain Girard, président et directeur général de l'Hôtel Château Laurier Québec;
  - Helena Loureiro, chef propriétaire des restaurants Portus Calle et Helena, et auteure.
- Réalisation de capsules vidéo sur des entrepreneurs œuvrant en tourisme, en hôtellerie ou en restauration :
  - Gilbert Rozon, président-fondateur de Juste pour Rire;
  - Alain Girard, président et directeur général de l'Hôtel Château Laurier Québec;
  - Marie-Josée Beaudoin, Patrice Demers et Marc-André Jetté, chefs et gestionnaires du restaurant Les 400 coups.
- Initiation des étudiants de l'ITHQ à la création d'entreprises.
- Enrichissement de la section *Entrepreneuriat* dans le site Web de l'ITHQ.
- Signature d'une entente avec le SAJE accompagnateur d'entrepreneurs, visant la promotion des services offerts par les deux parties auprès de leurs clients respectifs.
- Développement de relations d'affaires avec des acteurs importants de l'entrepreneuriat de HEC Montréal et de l'Université du Québec à Montréal.

Projet *La santé au menu*

- Troisième et dernière année de financement par Québec en Forme.
- Principales réalisations :
  - Validation des formations élaborées jusqu'à ce jour;
  - Développement d'outils autoportants afin de mieux soutenir les professionnels de la restauration dans l'amélioration de leur offre alimentaire;
  - Mise en œuvre d'un plan de communication national afin de faire connaître les résultats du projet;
  - Travaux préliminaires au développement de la nouvelle offre de services du CER en matière de restauration santé.
- Outils développés par le CER :
  - Documentaire (vidéo) relatant l'accompagnement de gestionnaires et d'équipes de travail au cours de l'opérationnalisation d'un virage santé dans une cafétéria scolaire, le casse-croûte d'un aréna, un restaurant familial et le restaurant collectif d'un centre de santé et de services sociaux;
  - Gamme de mets Les ÉnergiK et capsules vidéo illustrant leur facilité de réalisation et de commercialisation auprès des jeunes;
  - Série de 40 recettes standardisées, adaptées pour des restaurants familiaux et diffusées dans le site Web de l'Institut.

Autres activités de communication et de diffusion des savoirs

Le développement de nouveaux savoirs constitue l'une des clés maîtresses de la révision des programmes d'études de l'ITHQ, dans la perspective d'une pratique de pointe. Le CER a donc mis au point divers moyens permettant le transfert d'expertise auprès des professionnels de l'industrie touristique.

Journée du CER et publications diverses

- Le CER invite annuellement tous les professeurs de l'Institut à la présentation des travaux de recherche et de veille réalisés au cours des douze derniers mois.
- Le CER collabore, depuis quelques années, avec la rédaction des revues *Hôtels, Restaurants & Institutions* et *ARQ Info,* de l'Association des restaurateurs du Québec, des publications destinées aux professionnels de l'industrie hôtelière et de la restauration.
- L'Institut favorise également le transfert d'expertise au moyen d'articles spécialisés qu'il diffuse dans la section du CER de son site Web.

25es Entretiens Jacques Cartier

- L'Institut a assumé la présidence des conférences sur le thème *Santé et alimentation,* lors des 25es Entretiens Jacques Cartier qui se sont déroulés à Lyon (France) au cours de l'automne 2012.
- Le Centre Jacques Cartier a été créé en 1987 et son conseil est présidé par M. Pierre-Marc Johnson. Entre autres activités, le Centre organise chaque année les Entretiens Jacques Cartier qui rassemblent plus de 3 000 participants.

Colloque *Le restaurant dans la ville et l'attractivité touristique*

- Cet événement annuel a été organisé conjointement par la Ted Rogers School of Hospitality and Tourism Management de la Ryerson University (Toronto), l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal et le CER de l'ITHQ.
- Des professeurs de l'Institut ont contribué au succès du colloque en s'impliquant dans la tenue d'un concours de cas de gestion et en donnant deux conférences :
  - *Le processus d'innovation qui permet aux restaurants de devenir une attractivité touristique;*
  - *Le modèle d'affaires des entreprises de restauration innovantes.*

North American Case Research Association (Boston, États-Unis)

- Le cas de gestion *Étude d'Hydro-Québec sur la gestion des services alimentaires et d'hébergement en zones éloignées* a été présenté à des membres de cette association.
- Les deux professeurs-auteurs de ce cas avaient mérité un prix, l'année dernière, lors de sa première présentation pendant le congrès de l'Association des sciences administratives du Canada.

Congrès *Hospitality for a Better World* (Lausanne, Suisse)

- Cet événement, réunissant des représentants du milieu universitaire et de l'industrie hôtelière et de la restauration, a été organisé par l'European Council on Hotel, Restaurant & Institutional Education.
- Un professeur de l'ITHQ y a présenté les résultats de sa recherche, au cours d'une conférence intitulée *Restaurant entrepreneurs characteristics, strategic actions and considerations*. Il avait déjà donné cette même conférence dans le cadre d'un autre congrès scientifique, tenu en Europe l'année dernière.

AXE D'INTERVENTION
Une offre de formation qui s'inspire des pratiques internationales

Objectif 1.4
Signer des ententes structurantes avec des organisations tant locales qu'internationales, et ce, au bénéfice de l'enseignement et de la recherche.

Indicateur 1.4.1
Nombre de nouvelles ententes signées.

CIBLE	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013
Une nouvelle entente annuelle, à partir de 2012-2013.	S. O.	Cible dépassée

Afin d'exercer pleinement son rôle de grande école hôtelière, l'Institut s'est engagé à être davantage présent sur les scènes locale, nationale et internationale. Il a donc conclu des alliances avec des établissements d'enseignement, des associations sectorielles et des entreprises de haut calibre.

Nouvelles ententes

Institut des Hautes Études des Communications Sociales
Une entente de partenariat avec l'Institut des Hautes Études des Communications Sociales (Bruxelles, Belgique) et l'Institut de l'événement permet dorénavant à l'ITHQ d'offrir, en collaboration avec ces derniers, le programme d'études Formation supérieure en gestion d'événements sur le territoire belge. Mentionnons qu'une première cohorte d'étudiants québécois a complété avec succès ce programme à l'automne 2012.

Centre hospitalier de l'Université de Montréal
L'ITHQ a conclu, en octobre 2012, une entente de partenariat avec le Centre hospitalier de l'Université de Montréal dans le but de développer un programme conjoint de formation ainsi que d'autres services adaptés aux besoins des établissements du réseau de la santé et des services sociaux engagés dans une démarche d'amélioration de leur offre alimentaire.

Association canadienne des sommeliers professionnels
Une entente avec l'Association canadienne des sommeliers professionnels a été signée le 1er mai 2013 prévoyant entre autres qu'au terme de leur formation, les diplômés du nouveau programme d'études Formation internationale en service et sommellerie de restaurant obtiennent le titre de Sommeliers accrédités (réservé aux sommeliers professionnels). Ce partenariat avec une association nationale de renom devrait de plus faire profiter l'ITHQ d'échanges de services enrichissant l'enseignement et la recherche.

Atlific Hotels
Une entente a récemment été signée avec Atlific Hotels en vue de l'accueil d'étudiants stagiaires du programme Hautes Études en gestion hôtelière internationale. Atlific Hotels est une société de gestion hôtelière agissant à titre de propriétaire ou de gestionnaire de plus de 40 établissements hôteliers, de Terre-Neuve jusqu'en Colombie-Britannique.

Fairmont Hotels & Resorts
L'Institut est en voie de signer une entente de partenariat avec Fairmont Hotels & Resorts dans le but d'offrir des stages aux étudiants inscrits dans un programme de formation supérieure ou universitaire. Fairmont Hotels & Resorts compte plus de 60 établissements dans les destinations touristiques les plus recherchées de la planète.

Renouvellement d'entente

Université du Québec à Montréal (UQAM)
Une entente de principe a permis à l'ITHQ et à l'UQAM de reconduire pour les cinq prochaines années leur accord de partenariat pédagogique et financier concernant la gestion, l'évaluation et la révision du programme Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie. Le projet d'entente est en voie d'être approuvé par les instances des deux organismes.

Analyse des protocoles d'entente existants

À la suite du recensement et de l'examen de l'ensemble des ententes de partenariat en vigueur à l'Institut, une série de recommandations ont été adoptées dans le but de permettre aux différentes unités responsables d'analyser la pertinence de leur renouvellement en fonction de leur impact sur l'enseignement et la recherche.

Enrichissement d'une entente

Faisant suite à la signature d'une entente-cadre avec l'école française de gastronomie FERRANDI (Paris), une étude a été réalisée afin d'évaluer la pertinence et l'applicabilité d'un nouveau programme de formation continue en management et gastronomie, conduisant à une double diplomation ITHQ-FERRANDI. À la lumière des résultats obtenus, les partenaires ont convenu de développer ce nouveau projet de formation au cours de la prochaine année. Les étudiants inscrits à ce programme effectueront un séjour à Paris et à Montréal, puisque le programme fera appel à l'expertise du corps professoral des deux établissements. La formation se complètera d'un stage en entreprise.

Offre de formation 2012-2013
Programmes *Signature ITHQ*

ENSEIGNEMENT RÉGULIER (temps plein)	**COURS** (heures)	**STAGE** (heures)
Formation professionnelle (secondaire)		
DEP en cuisine (5311)		
Cuisine professionnelle	1 111	525
Cuisine professionnelle italienne	1 260	525
Cucina Italiana ITHQ – La Scuola Internazionale di Cucina Italiana	1 551	880
ASP en cuisine du marché (5324)		
Formation supérieure en cuisine	675	560
DEP en pâtisserie (5297)		
Pâtisserie professionnelle	1 161	495
DEP en service de la restauration (5293)		
Service professionnel en restauration	1 104	84
ASP en sommellerie (5314)		
Sommellerie professionnelle	366	84
DEP en service de la restauration (5293)/ASP en sommellerie (5314)		
Formation internationale en service et sommellerie de restaurant	1380	870
Formation technique (collégial)		
DEC en techniques de tourisme (414.A0)		
Gestion touristique	2 610	740
DEC en techniques de gestion hôtelière (430.A0)		
Gestion en hôtellerie internationale	2 530	1 245
DEC en gestion d'un établissement de restauration (430.B0)		
Gestion appliquée en restauration	2 625	990
Cheminement ITHQ – Collège Montmorency*	2 565	1 005
Parcours de continuité DEP en cuisine/DEC en gestion d'un établissement de restauration ITHQ – Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île	2 112	990
Formation supérieure et universitaire		
Hautes Études en gestion hôtelière internationale (HEG.01) En collaboration avec Relais & Châteaux	1 350	1 540
Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie UQAM – ITHQ*		
Concentration Gestion hôtelière et de restauration (7317)		
Option cheminement DEC/Bac	1 215	400
Concentration Gestion des organisations et des destinations touristiques (7307)		
Option cheminement DEC/Bac	1 350	S. O.

FORMATION CONTINUE (temps partiel)	**COURS** (heures)	**STAGE** (heures)
Formation professionnelle (secondaire)		
Analyse sensorielle des vins du monde (ASM 01)	270	S. O.
Découverte du vin I (DDV.01)	80	S. O.
Découverte du vin II (DDV.02)	185	S. O.
Service de bar (010.CS)*	80	S. O.
WSET® *Level 2 Award in Wines and Spirits Wine and Spirit certificate* (WSC.01)	40	S. O.
WSET® *Level 3 Award in Wines and Spirits Wine and Spirit Advanced certificate* (WAC.01)	40	S. O.
Formation technique (collégial)		
AEC Coordination d'événements et de congrès ITHQ – MPI (LCL.1G)	450	60
AEC Gestion de restaurant (formation à distance) (LJA.14)	180	S. O.
AEC Guide touristique de Montréal (LCL.28) Montréal *Tourist Guide* ITHQ – Ville de Montréal	240	S. O.
Formation supérieure et universitaire		
Formation supérieure en gestion d'événements ITHQ – IDÉ (FSG.01)	225	S. O.

*Programme ne faisant pas partie de la gamme *Signature ITHQ*.

Note : Les nombres d'heures de cours et de stage dans le présent document sont diffusés à titre indicatif seulement.

États des admissions 2012-2013

ENSEIGNEMENT RÉGULIER (temps plein)

FORMATION PROFESSIONNELLE (secondaire)		NOUVELLES DEMANDES D'ADMISSION	ADMIS PAR L'ITHQ	INSCRITS[1]
Automne 2012				
5311	Cuisine : Cuisine professionnelle	249	54	51
5311	Cuisine : Cuisine professionnelle italienne	40	19	17
5293	Service professionnel en restauration	69	40	33
5297	Pâtisserie : Pâtisserie professionnelle	226	39	33
Sous-total		**584**	**152**	**134**
Hiver 2013				
5311	Cuisine : *Cucina Italiana*	44	18	17
5311	Cuisine : Cuisine professionnelle	164	54	49
5297	Pâtisserie : Pâtisserie professionnelle	147	19	17
5314	Sommellerie : Sommellerie professionnelle[2]	S. O.	S. O.	S. O.
5324	Cuisine du marché : Formation supérieure en cuisine	24	15	14
5293/5314	Formation internationale en service et sommellerie de restaurant	36	20	18
Sous-total		**415**	**126**	**115**
TOTAL		**999**	**278**	**249**

FORMATION TECHNIQUE (collégial)		NOUVELLES DEMANDES D'ADMISSION	ADMIS PAR L'ITHQ	INSCRITS[1]
Automne 2012				
414.A0	Techniques de tourisme : Gestion touristique	124	88	66
430.A0	Techniques de gestion hôtelière : Gestion en hôtellerie internationale	201	80	72
430.B0	Gestion d'un établissement de restauration : Gestion appliquée en restauration	134	81	71
430.B0	Gestion d'un établissement de restauration : Cheminement ITHQ – Collège Montmorency	57	38	30
TOTAL		**516**	**287**	**239**

FORMATION SUPÉRIEURE ET UNIVERSITAIRE		NOUVELLES DEMANDES D'ADMISSION	ADMIS PAR L'ITHQ	INSCRITS[1]
Automne 2012				
7317	Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie UQAM – ITHQ Concentration Gestion hôtelière et de restauration DEC/BAC	322	203	65
7307	Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie UQAM – ITHQ Concentration Gestion des organisations et des destinations touristiques DEC/BAC	3	3	3
HEG.01	Hautes Études en gestion hôtelière internationale	27	20	17
Sous-total		**352**	**226**	**85**
Hiver 2013				
7317	Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie UQAM – ITHQ Concentration Gestion hôtelière et de restauration DEC/BAC	117	65	30
7307	Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie UQAM – ITHQ Concentration Gestion des organisations et des destinations touristiques DEC/BAC	0	0	0
HEG.01	Hautes Études en gestion hôtelière internationale	18	10	9
Sous-total		**135**	**75**	**39**
TOTAL		**487**	**301**	**124**

FORMATION CONTINUE (temps partiel)

FORMATION PROFESSIONNELLE (secondaire)	NOUVELLES DEMANDES D'ADMISSION	ADMIS PAR L'ITHQ	INSCRITS[1]
Automne 2012			
ASM.01 Analyse sensorielle des vins du monde[2]	12	12	0
DDV.01 Découverte du vin I	55	51	44
DDV.02 Découverte du vin II	47	47	39
010.CS Service de bar	35	35	34
WSET® *Level 2 Award in Wines and Spirits* WSC.01 *Wine and Spirit certificate*	34	32	27
WSET® *Level 3 Award in Wines and Spirits* WSC.01 *Wine and Spirit Advance certificate*[2]	5	0	0
Sous-total	**188**	**177**	**144**
Hiver 2013			
DDV.01 Découverte du vin I	40	35	33
010.CS Service de bar	37	35	32
WSET® *Level 2 Award in Wines and Spirits* WSC.01 *Wine and Spirit certificate*	26	25	23
WSET® *Level 3 Award in Wines and Spirits* WSC.01 *Wine and Spirit Advance certificate*	18	16	15
Sous-total	**121**	**111**	**103**
TOTAL	**309**	**288**	**247**

FORMATION TECHNIQUE (collégial : AEC)	NOUVELLES DEMANDES D'ADMISSION	ADMIS PAR L'ITHQ	INSCRITS[1]
Automne 2012			
LCL.1G Coordination d'événements et de congrès ITHQ – MPI	33	28	25
LJA.14 Gestion de restaurant	34	24	24
LCL.28 Guide touristique de Montréal	46	26	24
TOTAL	**113**	**78**	**73**

FORMATION SUPÉRIEURE ET UNIVERSITAIRE	NOUVELLES DEMANDES D'ADMISSION	ADMIS PAR L'ITHQ	INSCRITS[1]
Automne 2012			
FSG.01 Formation supérieure en gestion d'événements ITHQ – IDÉ[3]	21	S. O.	S. O.
Sous-total	**21**	**0**	**0**
Hiver 2013			
FSG.01 Formation supérieure en gestion d'événements ITHQ – IDÉ[3]	22	S. O.	S. O.
Sous-total	**22**	**0**	**0**
TOTAL	**43**	**0**	**0**

GRAND TOTAL, TOUS PROGRAMMES CONFONDUS ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013	**2 467**	**1232**	**932**

1. Candidats ayant accepté l'offre d'admission de l'ITHQ (à la date de déclaration du MELS).
2. Formation non offerte en 2012-2013.
3. Aucun des candidats ne répondait aux critères d'admission.

Objectif 1.5
Accroître l'attraction de l'Institut auprès des étudiants étrangers ou des résidents hors Québec.

Indicateur 1.5.1
Taux de représentation des étudiants étrangers ou des résidents hors Québec, parmi la clientèle étudiante.

CIBLE	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013
5 % de la clientèle étudiante, en 2016-2017.	3,31 %	3,39 %

Dans son Plan stratégique 2012-2017, l'ITHQ réaffirme sa volonté d'attirer et de recruter davantage d'étudiants étrangers afin de créer une diversité culturelle et ainsi enrichir l'expérience éducative proposée à ses étudiants. Au cours de l'année 2012-2013, 38 étudiants étrangers et 8 résidents hors Québec – soit un total de 46 étudiants sur une population de 1 355 étudiants – ont été dénombrés dans ses programmes d'enseignement régulier. En voici la répartition :

- Formation professionnelle (secondaire) : 14 sur un total de 450 étudiants;
- Formation technique (collégial) : 9 sur un total de 591 étudiants;
- Formation supérieure et universitaire :
  - Programme Hautes Études en gestion hôtelière internationale : 15 sur un total de 36 étudiants;
  - Programme Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie : 8 sur un total de 278 étudiants.

Provenance des étudiants étrangers et hors Québec

- Étudiants étrangers : Allemagne, Belgique, Brésil, Côte d'Ivoire, Égypte, Équateur, France, Haïti, Liban, Luxembourg, Malaisie, Pérou, Togo, Ukraine, Venezuela et Vietnam.
- Étudiants hors Québec : Alberta, Nouveau-Brunswick, Ontario et Saskatchewan.

Efforts de recrutement d'étudiants étrangers et hors Québec

- Le processus de recrutement des candidats étrangers est régulièrement révisé afin d'en améliorer l'efficacité. Parmi les facteurs contribuant au succès de la démarche, mentionnons le renforcement de l'approche client : l'analyse personnalisée de l'admissibilité des candidats, le soutien qui leur est offert pour qu'ils aient accès à la formation manquante aux fins de l'admission, et leur accompagnement en termes de démarches administratives permettant leur entrée au Canada et leur séjour au Québec.
- En vue des inscriptions de 2013-2014, cinq missions de recrutement ont été réalisées au Mexique, en France et en Belgique de même qu'à Terre-Neuve et en Ontario afin de mieux faire connaître l'offre de formation spécialisée de l'ITHQ et d'attirer de nouveaux candidats étrangers ou hors Québec. Le soutien du Centre culturel canadien et celui de l'ambassade du Canada à Paris ont été particulièrement appréciés dans le cadre de cette démarche.

Concours, prix et nominations 2012-2013

ÉTUDIANTS DE L'ITHQ

NOM DU CONCOURS	MOIS – ANNÉE	NOM DU GAGNANT ET PROGRAMME D'ÉTUDES	TERRITOIRE
Grands Prix de la relève touristique Association québécoise de la formation en tourisme, hôtellerie et restaurant (AQFORTH)	Mars 2013	Catégorie Hôtellerie **François-Guy Allaire**, Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie UQAM – ITHQ **Marie-Ève Poirier**, Gestion en hôtellerie internationale Catégorie Tourisme **Marie Christine Bruneau**, Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie UQAM – ITHQ Grand Prix de l'excellence de la relève en tourisme **François-Guy Allaire**, Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie UQAM – ITHQ Stage SÉPAQ **Marie Christine Bruneau**, Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie UQAM – ITHQ Stage Le Massif **Audrée Dallaire**, Gestion d'un établissement de restauration	Québec
Bourses Les Grands Chefs Relais & Châteaux	Avril 2013	**Jean-Rémi Perras**, Cuisine professionnelle et Formation supérieure en cuisine **Magali Perreault**, Pâtisserie professionnelle **Samuel Thibault**, Gestion appliquée en restauration	International
2e Concours Food & Beverage Industry Chair École hôtelière de Lausanne (Suisse)	Juin 2013	Prix du jury **Juliette Milner** et **Sandrine Toupin**, Gestion appliquée en restauration	International
Médaille académique Gouverneur général du Canada	Décembre 2012	**Geneviève Thibault**, Gestion en hôtellerie internationale	Canada
Défi Saputo Compétition des apprentis 2013 en cuisine et en pâtisserie	Avril 2013	2e position en cuisine **Marie-Ève Langlois**, Formation supérieure en cuisine	Québec
Compétition culinaire All Japan Chefs Association	Mai 2013	Grand gagnant d'un stage au Japon **Alexandre Dufresne Latendresse**, Formation supérieure en cuisine	International
Cas GTH/*HTM Case*	Mars 2013	1re place en hôtellerie **Nicholas Bouchard**, **Alisée Giguère Johnson** et **Étienne Garceau-Tremblay** 3e place en hôtellerie **Antoine Morin** et **Renaud Dagenais**, Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie UQAM – ITHQ	Canada

Concours, prix et nominations 2012-2013 (suite)

PROFESSEURS DE L'ITHQ

PRIX OU NOMINATION	MOIS – ANNÉE	NOM DU GAGNANT	TERRITOIRE
Chef de l'année 2013 Société des chefs, cuisiniers et pâtissiers du Québec	Mai 2013	Chef cuisinier national 2013 **Pasquale Vari** Méritas 2013 **Jean-Louis Thémistocle**	Québec

ITHQ

PRIX OU RECONNAISSANCE	MOIS – ANNÉE	MOTIF	TERRITOIRE
Prix d'excellence de l'administration publique, catégorie Rayonnement international	Novembre 2012	La brillante performance de l'ITHQ lors de la visite de Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Cambridge, le 2 juillet 2011, en compagnie de Jean Charest, ancien premier ministre du Québec, et de sa conjointe.	Québec
Rapport du président du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale sur l'application de la Loi sur l'administration publique 2011-2012	Juin 2013	L'ITHQ est qualifié d'exemplaire en matière d'audit interne.	Québec

Objectif 1.6
Assurer l'enrichissement des programmes d'études afin d'en maintenir le caractère distinctif et d'avant-garde.

Indicateur 1.6.1
Nombre de programmes d'études évalués.

CIBLES	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013
Révision de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) et de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIÉP), d'ici septembre 2012.	S. O.	Cible atteinte
Deux programmes évalués annuellement, à partir de 2012-2013.	S. O.	Cible partiellement atteinte

Dans sa quête de l'excellence, l'Institut vise des standards pédagogiques égalant les normes de qualité des meilleurs établissements d'enseignement sur la scène mondiale. Fort d'une véritable culture d'évaluation, il apprécie régulièrement la performance et la qualité de ses programmes d'études et y apporte les correctifs qui s'imposent dans les meilleurs délais, lorsque nécessaire.

Politiques institutionnelles

Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA)
Une nouvelle version de la PIÉA a été adoptée par les instances de l'ITHQ au mois d'août 2012, puis transmise à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial qui l'a jugée « entièrement satisfaisante ». Précisons que le champ d'application de la PIÉA de l'Institut couvre à la fois la formation technique (ordre collégial), la formation professionnelle (ordre secondaire) et la formation supérieure.

Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIÉP)
Au mois de mai dernier, une nouvelle version de la PIÉP a été approuvée par les instances de l'Institut. Ce document guidera les travaux des futurs comités d'évaluation et de révision des programmes d'études, et contribuera à rehausser la qualité globale de la formation offerte aux étudiants.

Évaluation des programmes d'études

Conformément à la PIÉP, l'Institut a amorcé l'évaluation de deux nouveaux programmes d'études, et ce, deux mois seulement après qu'il ait délivré ses diplômes aux premières cohortes d'étudiants en Hautes Études en gestion hôtelière internationale et en Formation supérieure en gestion d'événements. Ses travaux d'évaluation ont débuté au mois de janvier 2013 et devraient être complétés au cours du prochain exercice.

Mise en œuvre de programmes d'études ayant été évalués et révisés récemment

Guide touristique de Montréal
Bénéficiant d'un partenariat exclusif de longue date avec la Ville de Montréal, l'Institut a mis en œuvre une nouvelle version du programme Guide touristique de Montréal au cours de l'exercice 2012-2013. Cette dernière conduit non plus à un diplôme institutionnel, mais à une attestation d'études collégiales (AEC). Une première cohorte de 24 étudiants a déjà complété cette formation qui donne de plus droit au permis d'exercice de la Ville de Montréal.

Formation internationale en service et sommellerie de restaurant
Avec l'appui de l'un de ses diplômés, le chef sommelier à l'hôtel Le Bristol Paris Marco Pelletier, qui a accepté d'être le porte-parole du programme, l'Institut a lancé une formation professionnelle distinctive et d'avant-garde en service et sommellerie de restaurant. Une cohorte de 17 étudiants a amorcé la formation en janvier 2013 alors qu'un second groupe attend de le faire à l'automne prochain. Cette nouvelle version du programme prévoit une période d'intégration des nouvelles compétences acquises au Restaurant de l'Institut, un stage d'immersion anglaise de quatorze semaines ainsi qu'un stage de quinze semaines en France. Au cours de ce séjour en France, les stagiaires profiteront d'une formation d'une semaine à l'école française de gastronomie FERRANDI, avant d'effectuer un stage de trois semaines chez un vigneron suivi d'un autre de treize semaines dans un établissement de restauration haut de gamme.

Indicateur 1.6.2
Nombre de professeurs, d'experts ou de conférenciers de renommée nationale ou internationale invités par l'Institut.

CIBLES	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013
Dix invités de renommée nationale, par année.	Cible dépassée	Cible dépassée
Deux invités de renommée internationale, par année.	Cible dépassée	Cible dépassée

Convaincu de l'importance de travailler de pair avec des professionnels de l'industrie, des professeurs et des experts d'ici et d'ailleurs, l'Institut fait appel à bon nombre d'entre eux pour ses activités de formation et de recherche.

Diplômes *honoris causa*

- Trois personnalités québécoises dont l'implication dans les secteurs gastronomique ou événementiel contribue à valoriser les métiers et les professions du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, ont reçu un *honoris causa* lors de la cérémonie annuelle de remise des diplômes de l'ITHQ. Il s'agit de :
  - Christine Lamarche et Normand Laprise, copropriétaires du Restaurant Toqué!;
  - Gilbert Rozon, président-fondateur de Juste pour Rire.

Conférenciers nationaux

- Pierre Bellerose, vice-président Relations publiques, recherche et développement de produit, Tourisme Montréal
- Ricardo Bertolino, chef, La Maison Boulud, Ritz-Carlton Montréal
- Mathieu Cloutier, propriétaire, Kitchen Galerie
- Jérôme Ferrer, chef propriétaire, Groupe Europea, et Grand Chef Relais & Châteaux
- Christiane Germain, cofondatrice et coprésidente, Groupe Germain Hospitalité
- Michel Giguère, directeur général, Le Centre Sheraton Montréal
- Laurent Godbout (à titre de juge), chef, Chez l'Épicier
- Jean-Christophe Gras, directeur général, Sofitel Montréal Le Carré Doré
- David Heurtel, président et directeur général, Parc olympique de Montréal
- Alain Labrie, chef, La Table du Chef
- Pierre Paul Leduc, directeur général, Société des attractions touristiques du Québec, Festivals et Événements Québec

Conférenciers internationaux

- François-Xavier Decelle, professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et collaborateur à l'Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme (France)
- Agnès Giboreau, directrice, Centre de recherche de l'Institut Paul Bocuse (France)
- Delphine Huguet, designer alimentaire, The flying food designer (France)
- Philippe Legendre, ancien chef, Restaurant V de l'hôtel George-V (France)
- Michael Ottenbacker, professeur-chercheur, Heilbronn University (Allemagne)

Indicateur 1.6.3
Taux de satisfaction des étudiants, des diplômés et des entreprises qui les accueillent.

CIBLES	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013
Étudiants : Taux annuel égal ou supérieur à 85 %	86,4 %	85,6 %
Diplômés et entreprises qui les accueillent : Définition des critères de mesure		
Première mesure effectuée d'ici juin 2013.	S. O.	Cible reportée
Deuxième mesure effectuée et écart positif observé, d'ici juin 2017.	S. O.	Cible reportée

La volonté d'innover en matière de pédagogie doit, pour l'Institut, s'arrimer à une stratégie globale visant l'amélioration continue de la qualité et de l'efficacité de ses formations. Les données générées par son système d'information sur ses programmes d'études permettent ainsi de valider les choix que font ses professeurs, ses professionnels et ses gestionnaires, et d'ajuster rapidement leurs actions.

Taux de satisfaction des étudiants finissants à l'enseignement régulier

	2011-2012	2012-2013
Contenu des cours	92 %	81 %
Valeur des stages en complément à la formation	76 %	92 %
Qualité générale des enseignants	91 %	83 %

Bien que la cible annuelle ait été atteinte, on constate une légère baisse du taux global de satisfaction des finissants. Elle serait due à un sentiment de surcharge de travail de leur part ou encore à certaines méthodes pédagogiques qu'ils jugent moins attrayantes, plus particulièrement en ce qui concerne les étudiants des programmes de formation technique. Les membres des comités

de programme concernés ont donc résolu d'apporter certains correctifs au cours de la prochaine année. Cela dit, un deuxième sondage mené auprès du même groupe d'étudiants finissants a révélé que 90 % d'entre eux se disent compétents pour exercer la profession qui est liée à leur programme d'études.

Signalons par ailleurs une hausse du taux de satisfaction des étudiants finissants en formation professionnelle au cours de l'exercice 2012-2013, de même qu'une stabilité du taux de satisfaction des finissants en formation supérieure.

Satisfaction des entreprises accueillant des stagiaires de l'ITHQ

	Respect des consignes et des directives	Intégration au groupe	Intérêt et motivation face au travail	Qualité du travail	Satisfaction selon les critères d'embauche
Formation professionnelle (secondaire)	95 %	99 %	95 %	99 %	95 %
Formation technique (collégial)	98 %	99 %	98 %	99 %	98 %
Formation supérieure et universitaire	100 %	96 %	96 %	100 %	100 %
TOTAL	**96 %**	**99 %**	**96 %**	**99 %**	**97 %**

L'ITHQ a également évalué la satisfaction des entreprises d'ici et de l'étranger qui ont accueilli ses stagiaires au cours de l'exercice 2012-2013, dans les trois ordres d'enseignement. Pour chacun des cinq critères du sondage, les répondants disposaient de quatre options de réponses : *Très satisfait, Satisfait, Peu satisfait* et *Pas satisfait.* Sur l'ensemble des répondants, 97 % se sont dits satisfaits ou très satisfaits des stagiaires de l'Institut selon leurs propres critères d'embauche.

Satisfaction des diplômés et des entreprises qui les accueillent

Les travaux visant la mise en place du Bureau des diplômés et l'organisation d'un sondage auprès des nouveaux diplômés de l'Institut et des entreprises qui les accueillent ont été reportés à une date ultérieure en raison d'imprévus ayant nécessité l'affectation non planifiée de ressources humaines et financières.

ENJEU 2
La qualité distinctive des étudiants : un engagement collectif

Orientation 2
Diplômer des professionnels recherchés par l'industrie en raison de leurs compétences élevées.

AXE D'INTERVENTION
L'adaptation et l'originalité des stratégies éducatives

Objectif 2.1
Améliorer la réussite scolaire et le cheminement professionnel de ses diverses clientèles étudiantes, en innovant sur le plan des services et des pratiques pédagogiques.

Indicateur 2.1.1
Nombre de mesures mises en place.

CIBLE	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013
Deux mesures annuelles, par ordre d'enseignement.	S. O.	Cible dépassée

L'Institut s'est doté d'un nouveau plan quinquennal de soutien à la persévérance scolaire au cours de l'exercice 2011-2012. Ce plan lui fournit de nouvelles pistes pour aider les étudiants actuels et futurs dans la prise en charge de leur réussite, et ce, dès le dépôt de leur demande d'admission.

Plusieurs mesures ont déjà été mises en place dans le cadre de l'an 1 du Plan de soutien à la persévérance scolaire. Quoique l'effet de ces nouvelles mesures sur la persévérance et la diplomation des étudiants ne pourra être évalué qu'en 2013-2014, l'Institut mise sur l'ensemble de ces initiatives pour atteindre les cibles qu'il a définies en cette matière.

Objectif 1 : Favoriser un choix de programme d'études éclairé

- Accent mis sur le profil du diplômé de chacun des programmes d'études de l'Institut lors des activités de promotion et de recrutement des candidats, et dans le site Web de l'Institut.

- Mise en place d'un service de cybermentorat (Academos) avec un professionnel de l'industrie pour les candidats au programme Gestion touristique (formation technique).
- Mise en œuvre d'un nouveau modèle d'entrevue impliquant des professionnels de l'industrie pour la sélection des candidats au programme Gestion appliquée en restauration (formation technique).
- Révision du processus de sélection des personnes désireuses de s'inscrire dans l'un des programmes de cuisine professionnelle; une expérience de travail minimale est maintenant exigée de la part des candidats (formation professionnelle).
- Étude de l'impact des tests psychométriques sur la persévérance scolaire des candidats admis au programme Gestion en hôtellerie internationale (formation technique).

Objectif 2 : Identifier et aider rapidement les étudiants à risque

- Mise en place d'un projet pilote de mentorat : des professeurs des programmes Formation internationale en service et sommellerie de restaurant et Gestion appliquée en restauration ont été formés et des outils d'intervention et de suivi ont été développés afin de faciliter leur action auprès des étudiants à risque (formation professionnelle et technique).
- Révision des critères d'attribution des bourses offertes par la Fondation de l'Institut.
- Développement d'une section sécurisée (monithq.ca) dans le site Web de l'Institut, regroupant de l'information et des outils à l'intention des étudiants : *Guide de l'étudiant*, services d'aide à la réussite et de vie étudiante, Registrariat, Stages et Fondation de l'Institut (bourses).
- Mise à jour des mesures administratives prévues au Défi diplomation.
- Actualisation de l'offre de cours de rattrapage pour les matières où on note plusieurs échecs.

Objectif 3 : Axer le leadership de l'École sur un contrôle efficace de la qualité de l'enseignement

- Sondage mené auprès des étudiants en Cuisine professionnelle en vue d'identifier les irritants à la persévérance scolaire et d'appliquer les solutions identifiées par les membres du comité de programme.
- Formation des professeurs aux meilleures pratiques en matière de stratégies d'enseignement, et plus particulièrement l'approche par projet, la planification des évaluations et la diversification des stratégies d'enseignement.
- Formation du personnel enseignant et non enseignant dans le but de favoriser une meilleure cohérence de l'information diffusée.

Objectif 4 : Maintenir un environnement de travail sain et dynamique

- Élaboration et implantation d'un horaire maître axé sur les besoins globaux des étudiants inscrits au programme Formation internationale en service et sommellerie de restaurant (projet-pilote). Un bilan a été effectué à la fin de la première session et, à la demande des étudiants, des ajustements mineurs ont été apportés.

- Participation des cadres de l'Institut aux activités étudiantes ou pédagogiques afin d'illustrer leur engagement.
- Développement de la formation à distance (FAD) afin de faciliter la gestion du temps et la conciliation école-travail chez les étudiants :
  - Définition des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles pour les cinq prochaines années;
  - Choix d'une stratégie fondée sur une approche humaine et sur un accompagnement de l'étudiant semblable à celui offert dans les cours en présentiel;
  - Élaboration d'une charte définissant le rôle de chacun des intervenants dans le cadre du développement de la FAD.
- Participation de près de 20 personnes à une formation axée sur le développement de cours sur les plateformes VIA (enseignement synchrone) ou Moodle (enseignement asynchrone) et de 8 professeurs à une démarche avec un professeur-chercheur du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE), afin d'élaborer à court terme des activités de formation à distance. Le CRIFPE est l'un des plus importants centres de recherche scientifique en éducation au Canada.

Indicateur 2.1.2
Taux de persévérance des étudiants

CIBLE	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013
Augmentation de 10 % du taux de persévérance, d'ici juin 2017.	85,3 %	85,8 %

Indicateur 2.1.3
Taux de diplomation des étudiants

CIBLES	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013
Programmes réguliers de l'ordre secondaire : D'ici juin 2017, augmentation de 9 % du taux de diplomation, et ce, deux ans après les délais prescrits.	71,2 %*	70,6 %
Programmes réguliers de l'ordre collégial : D'ici juin 2017, augmentation de 15 % du taux de diplomation, et ce, deux ans après les délais prescrits.	48,3 %*	49,1 %
Programmes réguliers de l'ordre universitaire : D'ici juin 2017, augmentation de 5 % du taux de diplomation, et ce, dans les délais prescrits.	41,7 %	41,0 %
Programmes de formation continue : Maintien du taux de diplomation dans les délais prescrits.	83,2 %	78,9 %

* Une erreur de méthodologie ayant été commise lors de la compilation des résultats de 2011-2012, une correction a dû être apportée.

Indicateur 2.1.4
Taux de diplômés en emploi ou aux études en rapport avec leur formation à l'Institut

CIBLES	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013
Définition des critères de mesure et première mesure effectuée d'ici juin 2013.	S. O.	Cible reportée
Deuxième mesure effectuée et écart positif observé d'ici juin 2017.	S. O.	S. O.

Les travaux visant la mise en place du Bureau des diplômés et l'organisation d'un sondage auprès des récents diplômés de l'Institut et des entreprises qui les accueillent ont été reportés à une date ultérieure en raison d'imprévus ayant nécessité un surcroît de ressources humaines et financières.

Résultats de l'enquête *La Relance 2012*

Le gouvernement du Québec a réalisé l'enquête *La Relance* auprès de personnes ayant obtenu un diplôme en 2010-2011 dans un programme de formation technique (collégial) ou professionnelle (secondaire), et ce, environ dix mois après l'obtention de leur diplôme.

- **Formation professionnelle (secondaire)**
  - Parmi les diplômés de l'ITHQ en emploi au 31 mars 2012, 97,6 % travaillaient à temps plein comparativement à 84,3 % parmi les diplômés de l'ensemble des établissements.
  - Parmi les diplômés de l'ITHQ qui travaillaient à temps plein, 82,5 % ont déclaré occuper un emploi en rapport avec leur formation. Cette proportion était de 75,9 % chez les diplômés de l'ensemble des établissements.
  - Le taux de chômage des diplômés de l'ITHQ était de 6,8 %, tandis que chez les diplômés de l'ensemble des établissements, il s'élevait à 13,0 %.

- **Formation technique (collégial)**
  - Parmi les diplômés de l'ITHQ en emploi au 31 mars 2012, 88,9 % travaillaient à temps plein comparativement à 83,3 % parmi les diplômés de l'ensemble des établissements.
  - Parmi les diplômés de l'ITHQ qui travaillaient à temps plein, 81,3 % ont déclaré occuper un emploi en rapport avec leur formation. Cette proportion était de 83,1 % chez les diplômés de l'ensemble des établissements.
  - Le taux de chômage des diplômés de l'ITHQ était de 0,0 %, tandis que chez les diplômés de l'ensemble des établissements, il s'élevait à 4,7 %.

AXE D'INTERVENTION
Un programme de formation à valeur ajoutée

Objectif 2.2
Intensifier les activités d'apprentissage réalisées à l'Hôtel et au Centre d'expertise et de recherche de l'Institut, de même que les stages en entreprise ou dans des écoles partenaires de l'Institut, au Québec ou à l'étranger.

Indicateur 2.2.1
Nombre d'étudiants impliqués dans les activités de l'Hôtel et du Centre d'expertise et de recherche de l'Institut

CIBLE	RÉSULTATS 2011-2012	2012-2013
Augmentation annuelle de 5 % du nombre d'étudiants.	616 étudiants	696 étudiants

Viser la réussite du plus grand nombre d'étudiants en les impliquant entre autres dans les activités de l'Hôtel de l'Institut et du Centre d'expertise et de recherche est un défi partagé par le personnel de l'ITHQ. Un défi qu'il a d'ailleurs relevé avec brio puisque le nombre de ces étudiants a augmenté de 13 % au cours de l'exercice 2012-2013, comme en témoignent les données suivantes :

Hôtel de l'Institut

	2011-2012	2012-2013
Nombre d'étudiants impliqués dans le secteur de l'hébergement	300	282
Nombre d'étudiants impliqués dans le secteur de la restauration	271	353
TOTAL	**571**	**635**

Centre d'expertise et de recherche

	2011-2012	2012-2013
Nombre total d'étudiants impliqués dans les activités du Centre d'expertise et de recherche	45	61

Hôtel et Restaurant de l'Institut (RDI)

La mise en place de quatre modèles d'application pédagogique à l'Hôtel de l'Institut connaît une progression positive. Les étudiants des 3 ordres d'enseignement ont ainsi réalisé plus de 34 000 heures d'activité dans le secteur de l'hébergement ou celui de la restauration :

- Secteur de l'hébergement (réception, conciergerie et entretien ménager) : 10 651 heures
  - Application pédagogique en groupe-classe (249 étudiants)
  - Stage non rémunéré (7 étudiants)
  - Stage rémunéré (2 étudiants)
  - Emploi rémunéré (24 étudiants)
- Secteur de la restauration (cuisine, service, vente de banquets) : 23 352 heures
  - Application pédagogique en groupe-classe (200 étudiants)
  - Stage non rémunéré (98 étudiants)
  - Stage rémunéré (8 étudiants)
  - Emploi rémunéré (47 étudiants)

Centre d'expertise et de recherche (CER)

Au cours de l'année, le CER a fait appel à 61 étudiants pour la réalisation de divers projets de recherche appliquée :

- **Fédération des producteurs des races patrimoniales du Québec**
  Une dégustation et une évaluation de volaille Chanteclerc ont été réalisées avec la collaboration de cinq étudiants.

- **Groupe Magistral**
  Un projet de standardisation de recettes destinées à des résidences pour personnes âgées a requis la participation de 43 étudiants du programme Gestion appliquée en restauration.

- **Groupe Bonduelle**
  Treize étudiants ont pris part à une variété de projets, incluant un test de consommateurs, une rencontre de ventes et deux projets de recherche et développement.

Initiatives des étudiants

Cette année, les étudiants de l'Institut ont manifesté leur engagement envers leur communauté, notamment par leur participation aux activités suivantes :

- **Jeux du tourisme**
  Un groupe d'étudiants du programme Gestion touristique a organisé les premiers Jeux du tourisme qui ont réuni les étudiants de trois collèges le temps d'une compétition amicale. Grâce à la participation de la Fondation de l'ITHQ et de celle d'ATR Associées du Québec, une deuxième édition est prévue l'année prochaine.

- **45e anniversaire de l'ITHQ**
  Des étudiants ont participé à la production d'une vidéo réalisée à l'occasion du 45e anniversaire de l'Institut, dans laquelle quelques-uns de ses professeurs retraités témoignent de leur expérience professionnelle.

- **Colloque E360 : *Y a-t-il encore de la place pour de nouveaux événements à Montréal?***
  Quelques étudiants de la première cohorte du programme Formation supérieure en gestion d'événements ont organisé le premier colloque E360, qui avait pour objectif de jeter un regard neuf – à 360 degrés – sur l'offre événementielle à Montréal. Cette activité a remporté un franc succès et a permis de réunir 125 représentants de l'industrie, des futurs professionnels ainsi que des débatteurs réputés.

Indicateur 2.2.2
Nombre de modèles d'alternance travail-études évalués

CIBLE	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013
Deux modèles par année.	S. O.	Cible reportée

Conformément à la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIÉP), l'Institut a amorcé l'évaluation de deux nouveaux programmes d'études et des modèles d'alternance travail-études afférents, et ce, seulement deux mois après en avoir délivré les premiers diplômes. Ses travaux ont débuté au mois de janvier 2013 et seront complétés au cours du prochain exercice.

Bilan des stages au Québec et hors Québec

L'Institut bénéficie d'une excellente collaboration de la part de l'industrie, ce qui permet à de nombreux étudiants de faire, durant leurs études, l'expérience concrète de leur futur milieu de travail. En outre, il est particulièrement fier de la diversité des stages offerts à ses étudiants.

Au cours de l'exercice 2012-2103, 696 étudiants ont effectué un stage, et ce, dans 526 entreprises. Parmi ces étudiants, 16,8 % (177 étudiants) ont réalisé leur stage à l'étranger et 8,7 % (92 étudiants) dans une province canadienne autre que le Québec. Les destinations étrangères choisies par les stagiaires sont les suivantes : Afrique du Sud, Bahamas, Brésil, Chine, Colombie, Espagne, États-Unis, France, Irlande, Italie, Jamaïque, Mexique, République dominicaine, Suisse, Tahiti et les îles Turks et Caicos.

Programmes de développement de *leader*

Plusieurs groupes hôteliers importants gèrent leur propre programme de développement de *leader*. Cinq finissants de l'ITHQ ont pu être admis dans l'un de ces programmes au cours de l'année 2012-2013 :

- *School of Excellence*, de Sofitel World : 2 étudiants (Marseille et San Francisco);
- *Leadership Development Program*, de Fairmont Hotels & Resorts : 2 étudiants (Edmonton et La Malbaie);
- *Manager in Training*, de Starwood Canada : 1 étudiant (Montréal).

Tableau comparatif 2011-2012 et 2012-2013 des clientèles, des stages effectués et des diplômés[1]

ENSEIGNEMENT RÉGULIER (temps plein)

FORMATION PROFESSIONNELLE (secondaire)

DEP Cuisine : Cuisine professionnelle, Cuisine professionnelle italienne et *Cucina Italiana*
ASP Cuisine du marché : Formation supérieure en cuisine
DEP Pâtisserie : Pâtisserie professionnelle[3]
DEP Service de la restauration : Service professionnel en restauration
DEP Formation internationale en service et sommellerie de restaurant
ASP Sommellerie : Sommellerie professionnelle

Sous-total

FORMATION TECHNIQUE (collégial)

DEC Techniques de tourisme : Gestion touristique
DEC Techniques de gestion hôtelière : Gestion en hôtellerie internationale
DEC Gestion d'un établissement de restauration : Gestion appliquée en restauration
DEC Gestion d'un établissement de restauration : Profil ITHQ – Collège Montmorency

Sous-total

FORMATION SUPÉRIEURE ET UNIVERSITAIRE

Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie, concentration Gestion hôtelière et de restauration UQAM – ITHQ[4]
Cheminement intégré DEC/Bac en gestion du tourisme et de l'hôtellerie, concentration Gestion hôtelière et de restauration[5]
Cheminement intégré DEC/Bac en gestion du tourisme et de l'hôtellerie, concentration Tourisme[5]
Hautes Études en gestion hôtelière internationale

Sous-total

TOTAL

PROGRAMME OFFERT EN COLLABORATION AVEC EMPLOI-QUÉBEC

Cuisine professionnelle et actualisée

TOTAL

GRAND TOTAL

NOTES :

1. Les données statistiques ont été produites en référence à l'année scolaire 2012-2013, du 1er juillet au 30 juin.
2. La sanction des études de la cohorte 2011-2012 du programme *Cucina Italiana* a été réalisée à l'automne 2012.
3. Une étudiante du programme Pâtisserie professionnelle a réalisé un stage afin de compléter sa formation.
4. Deux étudiants ont, sur une base volontaire, réalisé des stages afin d'acquérir leur préalable de 400 heures de stages.
5. Les stages des cheminements DEC/Bac sont intégrés au programme de DEC auquel l'étudiant est inscrit.

	CLIENTÈLE ÉTUDIANTE		STAGES				DIPLÔMÉS	
			HORS QUÉBEC		GLOBAL			
	2011-2012	2012-2013	2011-2012	2012-2013	2011-2012	2012-2013	2011-2012	2012-2013
	264	267	24	28	315	291	80	81[2]
	29	28	15	14	30	27	13	14
	95	96	13	9	91	90	38	40
	70	41	0	4	56	44	39	33
	S. O.	18	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
	18	S. O.	17	S. O.	18	S. O.	17	S. O.
	476	**450**	**69**	**55**	**510**	**452**	**187**	**168**
	153	158	82	64	118	121	29	42
	166	185	100	98	194	202	39	41
	173	173	19	20	158	118	34	33
	67	75	0	0	11	37	9	11
	559	**591**	**201**	**182**	**481**	**478**	**111**	**127**
	242	234	7	9	38	32	47	29
	34	38	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	6	2
	5	6	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	1	0
	29	36	18	22	32	44	S. O.	10
	310	**314**	**25**	**31**	**70**	**76**	**54**	**41**
	1 345	**1 355**	**295**	**268**	**1 061**	**1 006**	**352**	**336**
	15	28	0	1	0	39	S. O.	33
	15	**28**	**0**	**1**	**0**	**39**	**0**	**33**
	1 360	**1 383**	**295**	**269**	**1 061**	**1 045**	**352**	**369**

Tableau comparatif 2011-2012 et 2012-2013 des clientèles et des diplômés

FORMATION CONTINUE (temps partiel)

	CLIENTÈLE ÉTUDIANTE		DIPLÔMÉS	
	2011-2012	2012-2013	2011-2012	2012-2013
FORMATION PROFESSIONNELLE (secondaire)				
Analyse sensorielle des vins du monde (ASM.01)	14	S. O.	12	S. O.
Découverte du vin I (DDV.01)	90	77	82	71
Découverte du vin II (DDV.02)	37	39	36	31
Service de bar (010.CS)	64	66	63	62
Wine & Spirit certificate (WSC.01)	40	50	33	37
Wine & Spirit Advanced certificate (WAC.01)	S. O.	15	S. O.	13
Sous-total	**245**	**247**	**226**	**214**
FORMATION TECHNIQUE (collégial)				
AEC Coordination d'événements et de congrès ITHQ – MPI (LCL.1G)	42	46	6	S. O.
AEC Gestion de restaurant (formation à distance) (LJA.14)	15	24	12	18
AEC Guide touristique de Montréal (GUI.01)	S. O.	24	S. O.	22
Sous-total	**57**	**94**	**18**	**40**
FORMATION SUPÉRIEURE ET UNIVERSITAIRE				
Formation supérieure en gestion d'événements (FSG.01)	23	14	S. O.	12
Sous-total	**23**	**14**	**0**	**12**
GRAND TOTAL	**325**	**355**	**244**	**266**

ENJEU 3
La qualité exceptionnelle de ses ressources et de ses services : une condition essentielle à l'essor de l'Institut

Orientation 3
Viser une performance optimale grâce à la quête de l'excellence au quotidien.

AXE D'INTERVENTION
La valorisation des ressources et des services

Objectif 3.1
Adapter ses pratiques en matière de gestion des ressources humaines, à l'appui d'un environnement de travail attrayant et stimulant.

Indicateur 3.1.1
Nombre de nouvelles mesures mises en œuvre au regard de la rétention et de la mobilisation des employés, de même que de l'attraction et de l'intégration de nouveaux effectifs.

CIBLE	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013
Une mesure par année.	Cible dépassée	Cible dépassée

L'ITHQ offre un environnement de travail qui suscite, au sein de son personnel, un fort sentiment d'appartenance. La collégialité qui prévaut au sein des équipes de travail et le développement du plein potentiel des professeurs et du personnel non enseignant font partie intégrante de la culture de l'organisation.

Quoiqu'il soit fier du faible taux de roulement de son personnel, l'Institut a néanmoins jugé essentiel de prendre des engagements dans son Plan stratégique 2012-2017, en raison des enjeux liés à l'accélération des départs à la retraite de son personnel, au transfert des compétences, à l'intégration de la relève ainsi qu'au maintien d'une offre de formation à la fine pointe.

Parmi les nouvelles mesures mises en œuvre au cours de l'exercice 2012-2013, mentionnons les initiatives suivantes :

- **Programme d'aide aux employés (PAE)**
  Le personnel de l'ITHQ bénéficie dorénavant d'un PAE similaire à ceux des autres ministères et organismes. Ce nouveau programme vise à soutenir

les employés éprouvant des problèmes susceptibles de nuire à leur vie personnelle et professionnelle. Il permet également de mettre en évidence la grande importance que l'Institut accorde à ses ressources humaines et à l'équilibre nécessaire entre les besoins personnels et professionnels.

- **Restructuration administrative**
  Conscient que le transfert de l'expertise peut être exigeant, l'Institut a réalisé une restructuration administrative visant une transition à la fois harmonieuse et efficace. Cette restructuration, qui est entrée en vigueur le 3 juin dernier, a comme objectifs de favoriser la mobilité interne, de fidéliser le personnel et de former la relève, notamment celle en gestion.

- **Formation du personnel**
  Outre les activités de formation visant à maintenir la qualité de l'expertise des professeurs (voir les résultats présentés à la page 26), l'Institut a misé sur l'expertise de son propre personnel pour certaines de ses activités de développement offertes à un grand nombre d'employés, et ce, dans le respect du budget alloué.

  Par ailleurs, dans la foulée des efforts du gouvernement pour consolider la culture éthique au sein de la fonction publique, l'Institut a effectué des rappels périodiques en cette matière au moyen d'une capsule interactive accessible à partir de n'importe quel poste informatique. Quant aux nouveaux employés, ils sont tenus de s'engager à suivre cette formation. L'Institut souhaite ainsi affirmer l'importance qu'il accorde à l'éthique dans la fonction publique et améliorer l'impact de la sensibilisation déjà effectuée auprès de tout son personnel.

Répartition de l'effectif par grands secteurs d'activité

EFFECTIF EN POSTE AU 31 MARS

SECTEURS D'ACTIVITÉ OU ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	2011-2012	2012-2013	ÉCART
Pédagogique	208	204	Les écarts positifs s'expliquent par des besoins additionnels en personnel et par le remplacement d'employés en congé de maternité, de maladie ou sans solde, ou encore d'employés ayant pris leur retraite, provoquant ainsi le dédoublement temporaire de certains postes.
Commercial	39	46	
Administratif	61	64	

EFFECTIF UTILISÉ AU 31 MARS

SECTEURS D'ACTIVITÉ OU ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	2011-2012	2012-2013	ÉCART
Toute catégorie confondue*	246,48	252,21	L'augmentation de l'ETC utilisé au cours de la dernière année s'explique par l'ajout de nouvelles ressources contribuant notamment au développement de la recherche et à celui du site Web de l'Institut. Ces activités sont directement liées aux orientations stratégiques de celui-ci.

* Au moment de l'élaboration de son rapport annuel de gestion, l'Institut n'était pas en mesure de présenter cette information par secteur d'activité en raison des limites de son système informatique.

Formation et perfectionnement du personnel

RÉPARTITION DES DÉPENSES TOTALES DESTINÉES À LA FORMATION ET AU DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL PAR CHAMP D'ACTIVITÉ

CHAMP D'ACTIVITÉ	ANNÉE CIVILE 2011	2012*
Favoriser le développement des compétences	ND	58 782 $
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	ND	1 881 $
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	ND	68 187 $
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	ND	1 410 $
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	ND	0 $

* La répartition des dépenses a été faite en fonction du montant moyen alloué par personne en 2012.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FORMATION

ANNÉE CIVILE	PROPORTION DE LA MASSE SALARIALE	NOMBRE MOYEN DE JOURS DE FORMATION PAR PERSONNE	MONTANT ALLOUÉ PAR PERSONNE
2011	0,80 %	2,2	734 $
2012	0,84 %	1,5	665 $

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette, l'ITHQ atteint la cible que lui prescrit la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, et ce, en puisant dans son solde de dépenses de formation admissibles reporté des années antérieures.

JOURS DE FORMATION SELON LES CATÉGORIES D'EMPLOI

ANNÉE CIVILE	CADRES	PROFESSIONNELS (INCLUANT LES PROFESSEURS)	FONCTIONNAIRES
2011	13	119	29
2012	23	181	96

Planification de la main-d'œuvre

NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI AYANT PRIS LEUR RETRAITE

ANNÉE FINANCIÈRE	CADRES	PROFESSIONNELS	FONCTIONNAIRES
2011-2012	2	3	5
2012-2013	0	3	6

TAUX DE DÉPARTS VOLONTAIRES (TAUX DE ROULEMENT) DU PERSONNEL RÉGULIER

	TAUX DE DÉPARTS VOLONTAIRES	MOTIFS
2011-2012	8 %	10 départs à la retraite 1 mutation
2012-2013	7 %	9 départs à la retraite 1 mutation

Objectif 3.2

Créer, en tant que propriétaire d'immeuble, un environnement propice à la réalisation efficace d'activités propres à un centre d'excellence.

Indicateur 3.2.1

Actions structurantes mises en place afin d'atteindre l'objectif visé.

CIBLE	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013
Deux actions annuelles, à partir de 2012-2013.	Cible dépassée	Cible dépassée

À titre d'établissement de formation spécialisé en tourisme, en hôtellerie et en restauration, l'Institut doit veiller au maintien de ses actifs et apporter les changements technologiques requis afin d'offrir à sa clientèle étudiante un équipement pédagogique à la hauteur de ses programmes d'études.

Requalification de l'immeuble – phase IV

En avril 2012, le Conseil du trésor a décidé d'inclure la phase IV de la requalification de l'immeuble de l'Institut à même l'enveloppe de nouvelles initiatives du Plan quinquennal d'immobilisation 2011-2016 autorisée par le Conseil des ministres. Cette nouvelle phase de travaux vise l'amélioration et le contrôle des systèmes de ventilation, la sécurisation des lieux, la mise à niveau de l'équipement pédagogique et la modernisation de la bibliothèque.

Au cours de l'exercice 2012-2013, l'Institut a franchi plusieurs étapes de ce projet d'envergure :

- Évaluation des priorités;
- Production et transmission d'un programme de besoins à la Société immobilière du Québec (SIQ);
- Participation à l'établissement de la programmation des travaux avec la SIQ;
- Collaboration avec la SIQ afin de déterminer le mode de réalisation du projet;
- Soutien apporté à la SIQ dans le cadre du processus d'appel d'offres aux fins de la sélection des professionnels.

État de la situation en date du 30 juin 2013 :

- Rénovation des locaux : l'architecte a été embauché;
- Travaux d'infrastructures : les travaux de remplacement du réseau d'eau refroidie sont complétés; une firme d'ingénieurs en électromécanique a été embauchée et effectue présentement des relevés en vue de déterminer les travaux de réfection des systèmes à réaliser.

Plan de maintien des actifs (PDMA)

- Révision du Plan de maintien des actifs (PDMA) de façon à prendre en compte les travaux prévus dans la phase IV du projet de requalification de l'immeuble.
- Autres travaux (hors PDMA) : les entrées d'eau ont été refaites en prévision de l'installation de compteurs d'eau par la Ville de Montréal.

Renouvellement des infrastructures technologiques

L'an 3 du Plan quinquennal d'intégration des technologies a été réalisé au cours du dernier exercice et a permis de doter l'Institut d'une infrastructure technologique axée sur des critères de performance, d'évolution et de développement durable.

- Remplacement du système téléphonique par une technologie récente :
  - Installation de 96 nouveaux appareils IP (projet complété).
- Renouvellement du parc informatique au moyen d'équipement normalisé et sécurisé :
  - Remplacement de 150 ordinateurs (projet complété);
  - Bilan des 3 dernières années : remplacement de 436 ordinateurs et de 241 écrans.
- Renforcement de l'infrastructure réseau :
  - Installation et mise en fonction d'un réseau de stockage performant et susceptible de répondre à ses besoins des prochaines années.

Plan d'action Jeunesse en santé et sécurité du travail

À la suite de l'adoption d'une politique institutionnelle, les professeurs membres des comités de programme ont planifié l'intégration systématique d'une compétence en matière de santé et sécurité du travail, et ce, dans tous les programmes de formation professionnelle ou technique. Les plans-cadres et les plans de cours ainsi modifiés seront en vigueur à compter de l'automne 2013. Par ailleurs, l'Institut a obtenu l'approbation finale de la Commission de la santé et de la sécurité du travail quant à la mise aux normes de son équipement de cuisine.

Développement du site Web de l'ITHQ et de ses différentes composantes

L'Institut a poursuivi le développement de son site Web, à la suite de sa refonte réalisée en 2011-2012. Outre la compatibilité de ce dernier avec le format des téléphones intelligents et des tablettes électroniques, des travaux ont été réalisés en rapport avec des besoins de développement particuliers :

- Création d'une section réservée aux étudiants et consistant en un intranet où sont regroupés des ressources et des outils pédagogiques à leur intention;
- Développement d'une plateforme d'admission et de paiement en ligne;
- Paramétrage de l'outil Google Analytics pour les différentes sections du site Web de l'Institut;
- Refonte du site du CER dans le but de refléter sa nouvelle offre de service (augmentation du trafic de 15 % au cours de l'année);
- Refonte du microsite de *La santé au menu*;
- Conception et mise en ligne de l'infolettre de l'ITHQ :
  - Objectif : assurer la visibilité et le rayonnement de l'Institut auprès des représentants de l'industrie touristique et renforcer les liens avec eux;
  - Clientèle visée : les personnes œuvrant au sein de l'industrie du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration;
  - Fréquence de parution : mensuelle (premier numéro paru en mars 2013);
  - Volume d'envoi : 11 000 destinataires;
  - Statistiques de consultation (n° 1, mars 2013) : 30 %, soit un taux d'ouverture positif et dans la moyenne;
- Transmission de nouvelles brèves aux employés de l'Institut par l'entremise du fond d'écran de leur ordinateur;
- Uniformisation des signatures courriel de l'ensemble des membres du personnel;
- Utilisation de la plateforme Google Apps par les étudiants lors de la réalisation de travaux d'équipe ou du partage de documents;
- Personnalisation des envois courriel, par groupe de destinataires.

Suivi de la mise en œuvre des standards sur l'accessibilité au Web pour l'exercice financier 2012-2013

OBJET	DÉTAILS
Liste des sections ou des sites Web non encore conformes	Intranet des étudiants et pages comprenant des vidéos
Prévision d'une refonte	☐ Oui ☒ Non
Réalisation d'un audit de conformité	☐ Oui ☒ Non L'équipe Web de l'Institut a pris connaissance du *Guide de mise en accessibilité d'un PDF*, analysé les sites Web de l'ITHQ, dressé l'inventaire des documents téléchargeables et mis en place une procédure pour respecter les nouveaux standards.
Résumé des réalisations pour la mise en œuvre des standards	L'ITHQ offre de l'assistance pour remplir les formulaires téléchargeables et émet un avertissement sur la non-accessibilité d'un contenu multimédia. Depuis le 9 mai 2013, tous les nouveaux PDF mis en ligne sont accessibles ou sont également présentés en version HTML accessible.
Liste des obstacles et des situations particulières	■ Délai serré pour l'application des nouveaux standards; ■ Coût élevé pour convertir un PDF en PDF accessible.
Élaboration d'un plan action	☒ Oui ☐ Non (incluant une procédure)
Démarche de sensibilisation et de formation	☐ Oui ☒ Non Aucune formation n'est prévue pour l'instant. L'équipe Web a pris la responsabilité de ce dossier et a élaboré un court document d'information afin de sensibiliser le personnel appelé à produire des documents qui seront intégrés au site Web. Des communications internes sont également prévues dans le but de sensibiliser l'ensemble du personnel.
Ressources mises à contribution	L'équipe Web et la Direction des ressources humaines
Existence d'un cadre de gouvernance	☐ Oui ☒ Non (en réflexion)

Objectif 3.3

Réviser ses pratiques organisationnelles dans une perspective d'amélioration de la qualité des services et d'optimisation des revenus.

Indicateur 3.3.1

Nombre de pratiques organisationnelles révisées et ayant des retombées positives, en termes de réduction des coûts et d'augmentation des revenus.

CIBLES	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013
Six pratiques révisées annuellement.	Cible dépassée	Cible atteinte
Développement et implantation d'un tableau de bord intégrant des indicateurs de performance institutionnels, d'ici août 2012.	Cible atteinte	Cible atteinte

Dans sa volonté de participer aux efforts d'assainissement des finances publiques et d'atteindre les cibles de son plan stratégique quinquennal, l'Institut a mis de l'avant une série d'initiatives lui permettant de profiter du plein potentiel de ses ressources.

Révision des pratiques organisationnelles

- **Paiements en ligne**
  La possibilité pour les étudiants d'effectuer des paiements en ligne a été progressivement instaurée dans le site Web de l'Institut. Les travaux qui avaient débuté au Registrariat l'année dernière se sont poursuivis au Service des stages et à la bibliothèque au cours de l'exercice 2012-2013.

- **Révision du processus d'approvisionnement et de gestion des aliments**
  La mise en application des recommandations formulées au cours de la dernière année a progressé de façon satisfaisante, notamment avec l'adoption d'une nouvelle politique de gestion des denrées alimentaires. Cette dernière sera mise en œuvre dès le mois de septembre 2013.

- **Grille de tarification des services d'archives**
  D'après les consultations menées auprès de différents services d'archives du domaine public et privé, les reproductions de photographies et les services de recherche sont payants dans la plupart des organismes. Une grille de tarification applicable à ces services a donc été approuvée et est entrée en vigueur à l'automne 2012.

- **Restructuration administrative**
  La restructuration administrative entrée en vigueur le 3 juin dernier permettra de réaliser à court terme une économie au chapitre de la rémunération. Des économies additionnelles seront de plus possibles à compter du moment où l'Institut aura effectué tous les mouvements de personnel découlant de cette réorganisation.

- **Informatisation des réservations au Restaurant de l'Institut (RDI)**
  L'Institut a développé, en collaboration avec une firme d'experts, un logiciel de réservations afin d'améliorer la fiabilité du service offert à sa clientèle, et ce, tout produisant des données mieux adaptées aux besoins des gestionnaires du RDI. Au cours de la prochaine année, l'Institut vise de plus à instaurer un système de réservations en ligne pour son Restaurant.

- **Développement de l'identité du Restaurant de l'Institut (RDI)**
  Un comité spécial a eu pour mandat de définir, en collaboration avec une firme d'experts, le positionnement du Restaurant de l'Institut afin de pouvoir en modéliser l'identité ainsi que l'aménagement des lieux. Ce projet vise à générer un achalandage propre à créer un environnement pédagogique adéquat pour les étudiants en cuisine et en service de restaurant.

- **Projet Banquet à la Maison du Gouverneur**
  L'Institut a produit une analyse financière permettant d'évaluer la rentabilité et la faisabilité d'un projet visant à prendre en charge les opérations de la Maison du Gouverneur (6 salles pouvant accueillir entre 20 et 200 personnes). Cette analyse a été concluante, permettant ainsi la signature d'une entente de bail avec la Société des alcools du Québec (SAQ). Cependant, le transfert du permis d'alcool n'ayant pu être réalisé, le projet a dû être abandonné et le bail résilié, malgré l'intérêt des deux parties.

- **Magasin scolaire et département du petit matériel scolaire**
  Au cours de l'année 2012-2013, un groupe d'utilisateurs a été consulté en rapport avec la qualité des services offerts au magasin scolaire et au département du petit matériel scolaire, et afin de mieux connaître leurs besoins. Cette consultation de même que la récente restructuration administrative de l'Institut permettront de réviser l'offre de services de ces deux unités au cours de la prochaine année.

Indicateurs de performance institutionnels

À la suite de l'implantation des indicateurs définis dans le Plan stratégique 2012-2017, un nouveau projet de grille institutionnelle d'indicateurs de performance destinée aux membres du comité de direction et du conseil d'administration a fait l'objet d'une étude de faisabilité. Les résultats ayant été positifs, une fiche descriptive a été produite pour chacun des nouveaux indicateurs. La nouvelle grille institutionnelle d'indicateurs de performance sera donc produite à partir de l'exercice 2013-2014.

Indicateur 3.3.2
Taux de satisfaction des clientèles externes (incluant les étudiants).

CIBLE	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2012-2013
Taux annuel égal ou supérieur à 85 %.	90,8 %	94,9 %

À l'instar des programmes d'études, les services offerts aux diverses clientèles de l'Institut se doivent de refléter des standards de qualité de haut niveau. Au cours de l'exercice 2012-2013, le taux global de satisfaction des clientèles a progressé de 4,1 %, permettant ainsi à l'ITHQ de dépasser sa cible.

HÔTEL DE L'INSTITUT

	2011-2012	2012-2013
Atteinte des attentes des clients envers l'Hôtel	95 %	95 %
Recommandation favorable du Restaurant de l'Institut par les clients	97 %	98 %
Satisfaction globale positive des clients pour les services de banquets et réunions	95 %	93 %

ÉCOLE DE L'INSTITUT

	2011-2012	2012-2013
Qualité des services offerts à la bibliothèque	92 %	93 %
Qualité des services offerts au Registrariat	84 %	92 %
Qualité des services offerts au Service des stages	76 %	81 %
Qualité des équipements informatique et de langues	85 %	91 %
Qualité des menus-repas offerts à la cafétéria	92 %	91 %

CENTRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE

	2011-2012	2012-2013
Satisfaction globale positive des clients envers la formation offerte en présentiel (atelier)	96 %	99,6 %
Recommandation favorable des clients pour la formation offerte en ligne	96 %	100 %

Indices de satisfaction de la clientèle sur le Web

- TripAdvisor.com
  - Pour une deuxième année consécutive, l'Hôtel de l'Institut a obtenu le certificat d'excellence décerné aux établissements ayant une note moyenne supérieure à 4,5/5.
  - L'Hôtel est maintenant classé 20e sur un total de 170 établissements hôteliers montréalais évalués dans ce site.
- Booking.com
  - La note moyenne attribuée à l'Hôtel de l'Institut par ses visiteurs est de 9,3/10.
  - L'Hôtel occupe ainsi le 11e rang sur un total de 198 établissements montréalais recensés dans ce site.

Protocole d'accueil

- Au début de l'année, le personnel du Registrariat et du Service des stages a perfectionné ses connaissances quant à l'approche client et le service à la clientèle. Cette formation semble avoir contribué à l'augmentation du taux de satisfaction des étudiants en rapport avec ces services.
- À la lumière des recommandations d'un comité regroupant un représentant de chaque unité administrative, un protocole d'accueil a été élaboré afin d'uniformiser la prestation de services à l'Institut. Ce protocole, qui sera appliqué en début d'année prochaine, s'appuie sur les principes suivants :
  - Considérer que l'accueil est l'affaire de tous;
  - Privilégier le contact humain lors de l'accueil d'un client, en personne ou par téléphone;
  - Favoriser une plus grande accessibilité des services aux clients;
  - Proposer une approche comparable à celle qui prévaut au sein de l'industrie touristique.

Application des lois et des politiques gouvernementales

Accès à l'égalité en emploi
Du 1er avril 2012 au 31 mars 2013

1. DONNÉES GLOBALES

EMBAUCHE TOTALE AU COURS DE LA PÉRIODE 2012-2013

	RÉGULIER	OCCASIONNEL	ÉTUDIANT	STAGIAIRE
Nombre total de personnes embauchées	26	52	6	1
Nombre d'employés en place au 31 mars 2013	145	S. O.	S. O.	S. O.

2. MEMBRES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, AUTOCHTONES OU ANGLOPHONES ET DE PERSONNES HANDICAPÉES

TAUX D'EMBAUCHE DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES EN 2012-2013

STATUT D'EMPLOI	EMBAUCHE TOTALE 2012-2013	COMMUNAUTÉS CULTURELLES	ANGLOPHONES	AUTOCHTONES	PERSONNES HANDICAPÉES	TOTAL	TAUX D'EMBAUCHE PAR STATUT D'EMPLOI
Régulier	26	3				3	12 %
Occasionnel	52	11	1		1*	12	23 %
Étudiant	6	4				4	67 %
Stagiaire	1	1				1	100 %

*Personne déjà identifiée et calculée dans le groupe Communautés culturelles.

TAUX D'EMBAUCHE GLOBAL DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES PAR STATUT D'EMPLOI
(résultats comparatifs au 31 mars de chaque année)

	RÉGULIERS	OCCASIONNELS	ÉTUDIANTS	STAGIAIRES
2010-2011	-	13 %	40 %	-
2011-2012	15 %	18 %	80 %	-
2012-2013	12 %	23 %	67 %	100 %

TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES AU SEIN DE L'EFFECTIF RÉGULIER
(résultats comparatifs au 31 mars de chaque année)

GROUPES CIBLES	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS DANS LE GROUPE CIBLE EN 2013	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ PAR RAPPORT À L'EFFECTIF RÉGULIER TOTAL EN 2013	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS DANS LE GROUPE CIBLE EN 2012	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ PAR RAPPORT À L'EFFECTIF RÉGULIER TOTAL EN 2012	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS DANS LE GROUPE CIBLE EN 2011	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ PAR RAPPORT À L'EFFECTIF RÉGULIER TOTAL EN 2011
Communautés culturelles	13	9 %	9	7 %	6	5 %
Autochtones	–	–	–	–	–	–
Anglophones	5	3 %	5	4 %	6	5 %
Personnes handicapées	1	1 %	1	1 %	1	1 %

TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES AU SEIN DE L'EFFECTIF RÉGULIER
(résultats par catégorie d'emplois au 31 mars 2013)

GROUPES CIBLES	PERSONNEL D'ENCADREMENT		PERSONNEL PROFESSIONNEL		PERSONNEL TECHNICIEN		PERSONNEL DE BUREAU		AGENTS DE LA PAIX		PERSONNEL OUVRIER		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Communautés culturelles	1	6 %	10	11 %	2	8 %	–	–	–	–	–	–	13	9 %
Autochtones	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Anglophones	2	13 %	2	2 %	–	–	1	8 %	–	–	–	–	5	3 %
Personnes handicapées	–	–	1	1 %	–	–	–	–	–	–	–	–	1	1 %

Au moment de combler un poste, les gestionnaires sont toujours sensibilisés à la présence de candidats sur liste appartenant aux groupes cibles. Au cours de l'année 2012-2013, le taux d'embauche des membres des groupes cibles s'est élevé à 24 %, atteignant presque l'objectif gouvernemental fixé à 25 %. De plus, le taux de représentativité des membres de communautés culturelles a augmenté au cours des 3 dernières années, atteignant maintenant la cible gouvernementale de 9 % de l'effectif régulier.

3. FEMMES

TAUX D'EMBAUCHE DES FEMMES EN 2012-2013, PAR STATUT D'EMPLOI

	PERSONNEL				TOTAL
	RÉGULIER	OCCASIONNEL	ÉTUDIANT	STAGIAIRE	
Nombre de femmes embauchées	8	22	6	0	**36**
Pourcentage par rapport au nombre total de personnes embauchées en 2012-2013	31 %	42 %	100 %	0 %	**42 %**

TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES DANS L'EFFECTIF RÉGULIER AU 31 MARS 2013

	PERSONNEL						TOTAL
	ENCADREMENT	PROFESSIONNEL*	TECHNICIEN	BUREAU	AGENTS DE LA PAIX	OUVRIER	
Nombre total d'employés réguliers	16	88	25	12	–	4	**145**
Nombre de femmes ayant le statut d'employée régulière	7	38	20	8	–	1	**73**
Taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier total de la catégorie	44 %	56 %	80 %	67 %	–	25 %	**50 %**

* Y compris les ingénieurs, avocats, notaires, conseillers en gestion des ressources humaines, enseignants, médecins et dentistes.

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

L'Institut a revu l'an 3 de son plan d'action triennal en vue de favoriser l'intégration des personnes handicapées. Au 30 juin 2013, l'ITHQ s'était acquitté des sept actions prévues à son plan pour l'année 2012-2013. Il s'est également assuré que les douze actions identifiées en mode continu puissent être mises en œuvre, au besoin. À cet égard, neuf mesures ont été appliquées et quatre actions non prévues au plan ont été réalisées.

Directive sur la gestion des ressources informationnelles

DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS PRÉVUS ET RÉELS EN MATIÈRE DE RESSOURCES INFORMATIONNELLES

	DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS		EXPLICATION SOMMAIRE DES ÉCARTS
	PRÉVUS 000 $	RÉELS 000 $	
Total des activités d'encadrement	129,7	139,4	Ajout d'une ressource supplémentaire en mai 2013.
Total des activités de continuité	606,0	528,9	Diminution des coûts d'acquisition et de location des biens, de même que des coûts rattachés aux services externes.
Total des projets	1 058,4	454,3	Les objectifs n'ont pu être atteints en raison du manque de temps et de ressources humaines. En effet, le nombre de projets prévus excédait la capacité de l'Institut à les mettre en œuvre. Les projets non complétés se poursuivront en 2013-2014.
Total des dépenses et des investissements en ressources informationnelles	**1 794,1**	**1 122,6**	

ÉTAT D'AVANCEMENT DES PRINCIPAUX PROJETS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

PROJETS	AVANCEMENT (%)	EXPLICATION SOMMAIRE DES ÉCARTS
Téléphonie	40 %	Ressources humaines non disponibles.
Infrastructures informatique et réseautique	68 %	Ressources humaines non disponibles.
Support à l'intégration des technologies	100 %	Travaux complétés.
Migration Windows 7	35 %	Plusieurs difficultés se sont présentées; le projet progresse donc plus lentement que prévu.
Migration bureautique	20 %	Ressources humaines non disponibles.
Déploiement du réseau sans fil	20 %	Un premier appel d'offres a été annulé en raison d'un manque de soumissionnaires, entraînant ainsi un retard de trois mois. Un deuxième appel d'offres a été publié le 22 août 2013.
Aménagement des salles multimédias	10 %	Ressources humaines non disponibles.
Acquisition de quatre tableaux interactifs	100 %	Travaux complétés.
Acquisition d'équipement audiovisuel	50 %	L'achat d'équipement audiovisuel a été réalisé selon les besoins et les priorités établis. Certains achats non effectués en 2012-2013 ont été reportés en 2013-2014.
Développement du module Ger@Gar	100 %	Travaux complétés.
Logiciel de réservation pour les restaurants	70 %	À la suite d'une analyse, la portée du projet a été modifiée, entraînant ainsi un impact sur l'échéancier du projet.
Système d'archivage des données	0 %	Travaux non amorcés.
Classe informatique	100 %	Travaux complétés.

PRINCIPAUX PROJETS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES ET RESSOURCES AFFECTÉES

PROJETS	RESSOURCES HUMAINES		RESSOURCES FINANCIÈRES		EXPLICATION SOMMAIRE DES ÉCARTS
	PRÉVUES (ETC)	UTILISÉES (ETC)	PRÉVUES $	UTILISÉES $	
Téléphonie	2	1	200 000	45 187	Les ressources nécessaires ont été affectées à d'autres projets.
Infrastructures informatique et réseautique	5	5	200 000	129 690	Les ressources nécessaires ont été affectées à d'autres projets.
Support à l'intégration des technologies	2	2	116 051	117 050	Travaux complétés.
Migration Windows 7	5	5	47 000	14 835	Les ressources nécessaires ont été affectées au projet. Des tests sont en cours.
Migration bureautique	5	1	100 0000	23 857	Les ressources nécessaires ont été affectées à d'autres projets.
Déploiement du réseau sans fil	4	2	125 000	7 690	Seules l'analyse et la rédaction de l'appel d'offres ont été réalisées en 2012-2013.
Aménagement des salles multimédias	2	0	100 000	22 606	Les ressources nécessaires ont été affectées à d'autres projets.
Acquisition de quatre tableaux interactifs	2	2	24 000	18 128	Travaux complétés. L'acquisition des tableaux a été réalisée avec le Centre des services partagés du Québec, ce qui a permis d'en réduire les coûts.
Acquisition d'équipement audiovisuel	1	1	30 000	14 798	Une partie de l'équipement a été négociée à un coût plus avantageux que prévu. Certains achats ont par ailleurs été reportés à 2013-2014.
Développement du module Ger@Gar	1	1	20 000	10 400	Travaux complétés. Le coût du développement du module avait été surévalué.
Logiciel de réservation pour les restaurants	1	1	40 000	20 840	Les coûts et les ressources impliqués demeurent inchangés.
Système d'archivage des données	1	0	25 000	0	Travaux non amorcés. La ressource nécessaire a été affectée à d'autres projets.
Classe informatique	2	2	31 370	31 513	Travaux complétés.

Loi sur le développement durable (RLRQ, c. D-8.1.1)

RÉSULTATS 2012-2013 DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (DD)

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être qui en facilitent la mise en œuvre.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Arrimer développement durable et éducation dans tous les secteurs.

ACTION 1	SÉLECTION DE GESTES	SUIVIS
Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation du personnel de l'administration publique.	■ Sensibiliser et encourager le personnel à s'impliquer dans la démarche; ■ Diffuser le plan d'action DD dans le site Web de l'Institut.	■ Poursuite des chroniques régulières dans le journal interne de l'Institut; ■ Production d'une vidéo. La mise à jour du Plan d'action a été mise en ligne dans le site Web de l'Institut.
Indicateurs Taux du personnel rejoint par les activités de sensibilisation au DD.	**Cibles** 2011 : Avoir sensibilisé 80 % du personnel.	**Résultats de l'année** Tout le personnel a été rejoint soit par les articles publiés dans le journal interne, soit par les activités de sensibilisation à la gestion des matières résiduelles.
Taux du personnel ayant acquis une connaissance suffisante du concept de DD pour le prendre en considération dans ses activités quotidiennes.	2013 : Avoir formé 50 % du personnel ciblé pour qu'il puisse prendre en compte la démarche de développement durable dans ses activités régulières.	En 2012-2013, l'accent a été mis sur la gestion des matières résiduelles : ■ Quatre séances de formation échelonnées sur deux jours ont permis à une centaine d'employés de parfaire leurs connaissances; ■ À la suite de cette formation, un guide sur la disposition des matières résiduelles a été réalisé et mis à la disposition de tous les employés dans divers endroits stratégiques. Des employés ciblés ont participé aux diverses formations offertes par le Bureau de coordination du développement durable, notamment *Les mercredis en principes*. Une employée de l'Hôtel de l'Institut a participé à un atelier sur les événements responsables, donné par Tourisme Montréal.

Loi sur le développement durable (RLRQ, c. D-8.1.1) (suite)

RÉSULTATS 2012-2013 DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (DD)

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être qui en facilitent la mise en œuvre.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Arrimer développement durable et éducation dans tous les secteurs.

ACTION 2	SÉLECTION DE GESTES	SUIVIS
Devenir un modèle de DD dans son champ de compétences.	■ Réviser le protocole de présentation des travaux des étudiants (achat et utilisation du papier).	Le protocole est entré en vigueur en septembre 2012. L'impression recto verso des documents s'effectue progressivement, selon la disponibilité des imprimantes.
	■ Sensibiliser les fournisseurs de l'ITHQ à sa démarche respectueuse des principes de DD.	Tous les bordereaux de commande envoyés aux fournisseurs contiennent une note sur l'introduction progressive de critères de DD dans le choix des produits et services.
	■ Encourager l'implication du personnel dans des projets prenant en compte les principes de DD.	Les Services alimentaires ont collaboré à la réalisation de projets étudiants visant la responsabilité sociale. Afin de contribuer à la sauvegarde des populations d'abeilles, une ruche a été installée sur le toit de l'édifice. Le miel récolté sera distribué selon une formule qui demeure à déterminer.
Indicateurs	**Cibles**	**Résultats de l'année**
Nombre d'activités auxquelles le personnel de l'ITHQ est associé.	2009-2013 : Organiser annuellement au moins une activité respectueuse des principes de développement durable.	Outre les activités pédagogiques auxquelles étudiants et employés ont pu participer, la Fête de Noël de 2012 a été un événement écoresponsable. L'Institut a en effet compensé l'émission de 0,4 tonne de dioxyde de carbone (co^2) en participant au programme Carbone boréal et 3 arbres ont été plantés dans la forêt boréale.
Connaissance de la démarche de l'ITHQ par tous ses fournisseurs.	2010-2011 : Avoir informé l'ensemble des fournisseurs réguliers de l'ITHQ de sa démarche.	

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 3

Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Innover en tenant compte du développement durable.

ACTION	SÉLECTION DE GESTES	SUIVIS
Favoriser l'émergence de nouveaux produits et de façons de faire novatrices.	Accompagner les professionnels de la restauration dans leur démarche de recherche d'une meilleure offre alimentaire à prix abordable.	■ Des formations et des outils autoportants illustrant certains principes de DD ont été développés; ■ Une formation de courte durée (deux journées) en Gestion de recettes et de menus santé a été offerte à des cuisiniers et des pâtissiers; ■ Des formateurs ont été formés en gestion de recettes et de menus santé; ■ Un outil de gestion a été développé afin de mesurer la performance des petits établissements de restauration (de type casse-croûte); ■ Des guides d'accompagnement ont été conçus dans le but d'améliorer l'offre alimentaire dans les arénas, les restaurants et les cafétérias d'écoles; ■ Des capsules vidéo ont été produites sur le thème de la réalisation et de la commercialisation de recettes santé dans les arénas; ■ Un documentaire (vidéo) a été réalisé sur l'opérationnalisation d'un virage santé en restauration; ■ Une trousse de démarrage a été conçue pour un virage santé dans les arénas; ■ Un nouveau service d'accompagnement (cuisine et gestion) a été mis sur pied à l'intention des professionnels désireux d'effectuer un virage santé dans leur établissement.
Indicateur*	**Cible**	**Résultats de l'année**
Nombre d'outils et de formations développés.	2012-2013 : Cinq outils et deux formations.	Cible dépassée : Huit outils et deux formations.

* L'indicateur et la cible de cette action ont été modifiés afin de permettre une meilleure mesure de l'atteinte de l'objectif.

Loi sur le développement durable (RLRQ, c. D-8.1.1) (suite)

RÉSULTATS 2012-2013 DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (DD)

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisition écoresponsable au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes.

ACTION	SÉLECTION DE GESTES	SUIVIS
Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant à respecter les dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable.	■ Caractérisation des matières résiduelles.	La caractérisation effectuée pendant la semaine du 30 septembre au 6 octobre 2012 a permis de constater que 56 % des matières résiduelles étaient récupérées. Un effort reste à fournir pour atteindre le pourcentage requis pour l'obtention du niveau 3 d'*Ici on recycle*.
	■ Approvisionnement de l'Hôtel de l'Institut.	Les chambres de l'Hôtel de l'Institut sont maintenant munies : ■ de sacs réutilisables pour la blanchisserie; ■ de distributeurs de savon; ■ d'un système de récupération de capsules de café.
Indicateurs État d'avancement de la mise en œuvre d'un système de gestion environnementale, de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et de pratiques d'acquisition écoresponsables.	**Cibles** 2011 : Avoir élaboré un système de gestion environnementale.	**Résultats de l'année** Même si la cible est atteinte, des efforts additionnels sont déployés afin de récupérer davantage : ■ La cueillette des piles usées a été améliorée; ■ Des bacs de récupération des matières organiques ont été ajoutés dans certaines salles; ■ Le papier à mains est recueilli pour le compostage.
	2013 : Avoir généralisé l'organisation d'événements écoresponsables.	Après l'Hôtel de l'Institut, le CER s'assure maintenant que ses événements répondent aux critères d'écoresponsabilité. Il en a été ainsi lors du colloque *Innovation 2013*.
	2013 : Avoir révisé l'ensemble des pratiques d'acquisition de l'Institut.	Réviser les pratiques d'acquisition de l'Institut s'avère un processus long, particulièrement dans le domaine alimentaire où assurer l'approvisionnement local, frais, biologique et respectueux de la préservation des espèces (poissons) a des répercussions sur les programmes de cuisine. Il est donc prévu que la révision s'échelonne sur quelques années.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 11

Révéler davantage les externalités associées à la production et à la consommation de biens et de services.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Faire connaître les impacts des choix de production et de consommation sur l'environnement et la société.

ACTION	SÉLECTION DE GESTES	SUIVIS
Favoriser une prise de conscience des bienfaits des pratiques écoresponsables par les clientèles externes.	Mise en place d'un processus d'amélioration continue.	Un relevé des actions à poser en vue d'atteindre les plus hauts standards de certification hôtelière a été produit.

Indicateur	Cibles	Résultats de l'année
Mise en valeur des produits locaux et des façons de faire de l'Hôtel de l'Institut.	2010 : Créer une section DD dans le site Web de l'Institut.	Cible atteinte.
	2013 : Compléter la mise à jour de l'information destinée à la clientèle de l'Hôtel de l'Institut.	La reconnaissance de l'Hôtel de l'Institut pour ses pratiques écoresponsables continue de s'accroître grâce à : ■ une entente avec Kéroul qui permet dorénavant à l'Hôtel de l'Institut de figurer dans le guide touristique *La route accessible*; ■ la sélection de l'Hôtel et du Restaurant de l'Institut pour la première édition du *Guide TAO Montréal insolite et durable*.

Mesures de réduction des dépenses

La Politique de réduction des dépenses approuvée par le conseil d'administration de l'Institut et entérinée par le gouvernement prévoit les mesures suivantes :

- Une réduction graduelle des dépenses de fonctionnement de nature administrative devant atteindre au moins 10 %, au terme de l'exercice débutant en 2013;
- Une réduction de 25 % des dépenses de publicité, de formation et de déplacements, dès l'exercice débutant en 2010;
- Une réduction équivalant à 1 % de la masse salariale, dès l'exercice financier débutant en 2010. Cette réduction est récurrente et augmentée chaque année du même montant, jusqu'à l'exercice débutant en 2013.

Les résultats escomptés grâce à ces mesures et atteints après la troisième année d'application sont présentés dans le tableau suivant :

MESURES DE RÉDUCTION DES DÉPENSES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012-2013

TYPE DE DÉPENSES	CIBLE DE RÉDUCTION 000 $	RÉDUCTION RÉALISÉE 000 $
Fonctionnement de nature administrative	86,2	655,5
Publicité, formation et déplacements	44,8	163,0
Masse salariale	118,2	121,2

Règles sur les bonis au rendement

Le tableau ci-dessous fait état de la mise en application des dispositions du décret du 4 avril 2012 portant sur l'application de l'article 8 des Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'emploi supérieur à temps plein, qui prévoit que le maximum de la grille des pourcentages de boni au rendement corresponde à 0 % pour toute cote d'évaluation obtenue pour l'année de référence du 1er avril 2011 au 31 mars 2012.

BONIS AU RENDEMENT ACCORDÉS EN 2012-2013 POUR LA PÉRIODE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT DU 1ER AVRIL 2011 AU 31 MARS 2012

	NOMBRE DE BONIS AU RENDEMENT	MONTANT TOTAL 000 $
Cadres	0	0
Cadres juridiques	S. O.	S. O.
Titulaires d'un emploi supérieur à temps plein	0	0
TOTAL	**0**	**0**

Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques

Quoiqu'il ne puisse fournir de mesures précises, l'Institut demeure soucieux d'améliorer sa performance en matière de consommation d'énergie. En 2012-2013, il a réalisé trois actions dans le but d'économiser davantage d'eau, de gaz et d'électricité :

- Des compteurs d'eau ont été installés, permettant ainsi une meilleure gestion de l'eau domestique utilisée dans tout l'immeuble;
- Un nouveau bassin de refroidissement des aliments a été installé dans la cuisine centrale. Grâce à l'utilisation qu'il fait de l'eau recyclée, ce bassin permettra une importante économie d'eau domestique;
- L'alimentation en gaz et en électricité des ateliers de cuisine est dorénavant coupée après chaque fin de cours plutôt qu'au terme de la session d'études.

Ajoutons que l'ITHQ ne dispose que d'un seul véhicule et que celui-ci n'est utilisé que pour de courts déplacements.

Politique de financement des services publics

Le tableau ci-dessous rend compte de la mise en application de la Politique de financement des services publics annoncée lors du dépôt du budget 2009-2010 et visant, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité ainsi qu'à assurer la transparence et la reddition de comptes relative au processus tarifaire.

REDDITION DE COMPTES – TARIFICATION 1ER JUILLET 2012 AU 30 JUIN 2013

	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	MODE D'INDEXATION DU TARIF	MODE DE RÉVISION TARIFAIRE	REVENUS $	COÛTS $	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT $	%
REVENUS PROVENANT DE LA TARIFICATION							
École de l'Institut	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	3 648 585	32 870 447	(29 221 861)	11 %
Hôtel de l'Institut	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	3 642 997	2 829 391	813 606	129 %
Centre d'expertise et de recherche	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	864 206	949 128	(84 922)	91 %
Stationnement	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	219 082	90 525	128 556	242 %
Sous-total				**8 374 870**	**36 739 491**	**(28 364 621)**	
REVENUS PROVENANT D'UNE AUTRE SOURCE QUE LA TARIFICATION							
Subventions (du gouvernement du Québec et autres)				25 198 050	0	25 198 050	
Autres activités autofinancées				197 158	197 158	0	
Dons et commandites				133 484	0	133 484	
Intérêts sur placements				360 718	0	360 718	
COÛTS INHABITUELS NON RELIÉS À LA PRESTATION DE PRODUITS OU DE SERVICES							
Perte à la radiation d'immobilisations				0	1 010	(1 010)	
Perte non matérialisée sur actifs financiers détenus à des fins de transactions				0	141 563	(141 563)	
TOTAL DES REVENUS ET DES DÉPENSES				**34 264 280**	**37 079 222**	**(2 814 942)**	

Politique linguistique

Dans le cadre du processus de révision de la politique linguistique institutionnelle, les membres du comité permanent de l'ITHQ se sont réunis à six reprises dans le but d'adopter un nouveau projet. Ce dernier a ensuite été approuvé par le comité de direction puis transmis à l'Office québécois de la langue française en vue d'obtenir son avis, tel que le prévoit l'article 27 de la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*. La diffusion de la nouvelle politique linguistique auprès du personnel de même que l'identification et la mise en œuvre d'actions à poser pour améliorer la qualité de la langue française à l'Institut suivront au cours de la prochaine année.

Signalons par ailleurs qu'au cours de l'exercice 2012-2013, le comité linguistique permanent n'a été saisi d'aucune irrégularité quant à l'application de la politique linguistique actuellement en vigueur.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

En 2012-2013, l'Institut a reçu quatre demandes d'accès à l'information, dont une visant l'accès à des renseignements personnels et pour laquelle l'accès à l'ensemble des documents a été accordé aux demandeurs. Le délai moyen de réponse a été de quatre jours.

Un document de sensibilisation à la protection des renseignements personnels et à la sécurité de l'information a par ailleurs été réalisé à l'intention du personnel de l'Institut.

Sécurité de l'information

À l'ITHQ, les responsabilités dans le domaine de la sécurité de l'information se partagent ainsi : le Secrétariat général est responsable de la sécurité de l'information institutionnelle alors que le Service de l'informatique et des technologies de l'information voit à la sécurité de l'information numérique. Le comité sur la sécurité de l'information et sur la protection des renseignements personnels a tenu trois rencontres et réalisé les activités prévues à son plan d'action annuel, sauf une qui sera complétée à l'automne 2013. Il a de plus révisé la Politique sur la sécurité de l'information.

Par souci d'efficacité, le comité sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels et le comité sur la sécurité de l'information ont été fusionnés en fin d'exercice et une première rencontre a déjà eu lieu.

Suivi des recommandations du Vérificateur général du Québec

À la suite de la vérification des livres et des comptes pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2012, le Vérificateur général du Québec a formulé une recommandation à l'endroit de l'Institut dans son rapport déposé à l'Assemblée nationale du Québec. L'ITHQ a donné suite à cette recommandation, et ce, à la satisfaction du Vérificateur général.

Annexes

1. Lois et règlements administrés par l'ITHQ

- Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (RLRQ, c. I-13.02, a. 24)
- Règlement sur l'exercice des pouvoirs et la régie interne de l'ITHQ

2. Fondation de l'ITHQ

Constituée le 3 février 2003 en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec, partie III, la Fondation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec est un organisme de bienfaisance du point de vue fiscal ayant amorcé ses activités en juillet 2003. Sa mission consiste à gérer une variété d'activités de collecte de fonds en vue de soutenir financièrement ou au moyen de biens et de services, le développement de l'ITHQ – incluant celui de ses étudiants, de ses professeurs et de ses outils pédagogiques – ainsi que son rayonnement à titre d'établissement d'excellence. Les sommes recueillies par la Fondation contribuent notamment à financer les projets déclarés prioritaires par l'Institut, soit le Fonds de bourses, de concours et d'aide financière, le Fonds de saines habitudes alimentaires, le Fonds de modernisation des équipements pédagogiques et le Fonds de développement du Centre d'expertise et de recherche en hôtellerie et restauration. Le conseil d'administration de la Fondation de l'ITHQ est autonome.

États financiers

DES EXERCICES CLOS LES 30 JUIN 2013 ET 30 JUIN 2012 ET AU 1ER JUILLET 2011

Rapport de la direction

Les états financiers de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (l'Institut) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Toutefois, il était impossible pour l'Institut de se conformer à la fois à ces normes et à l'article 1.1 de la Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts (RLRQ, chapitre S-37.01), tel que le mentionne l'auditeur indépendant dans son rapport. En effet, si l'Institut avait respecté les Normes comptables canadiennes pour le secteur public – qui permettent la comptabilisation d'une subvention à recevoir comme un actif si elle satisfait aux critères suivants : le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et la réception finale du montant est raisonnablement assurée –, le rapport de l'auditeur indépendant aurait comporté un commentaire de non-conformité à la Loi à laquelle l'Institut est assujetti. Tel que prévu par cette même Loi, l'Institut a choisi de comptabiliser uniquement la partie d'une subvention exigible dans l'exercice et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Par ailleurs, les renseignements financiers contenus dans les autres sections du rapport annuel concordent avec l'information présentée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles financiers internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

L'Institut reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification et de gestion des risques dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de l'Institut, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit de même que l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification et de gestion des risques pour discuter de tout élément concernant son audit.

La directrice générale,

LUCILLE DAOUST

La directrice des finances,

HÉLÈNE DUCLOS, CPA, CA

Montréal, le 30 octobre 2013

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, qui comprennent les états de la situation financière au 30 juin 2013, au 30 juin 2012 et au 1er juillet 2011, ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs nets, des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 30 juin 2013 et le 30 juin 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mes audits. J'ai effectué mes audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus dans le cadre de mes audits sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec n'a pas comptabilisé aux 30 juin 2013 et 2012 ainsi qu'au 1er juillet 2011 aux états de la situation financière des montants respectifs de 42 353 858 $, de 42 742 161 $ et de 44 157 728 $ relativement à des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts. Cette situation constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public, qui prévoient la comptabilisation des subventions à recevoir lorsque

le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée. Par ailleurs, l'article 1.1 de la Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux (RLRQ, chapitre S-37.01), entrée en vigueur le 14 juin 2013, énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. La non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, entraîne une sous-évaluation des subventions reportées du gouvernement du Québec respectives de 20 642 607 $, de 23 837 414 $ et de 28 091 935 $ et une sous-évaluation des actifs nets non affectés respectifs de 21 711 251 $, de 18 904 747 $ et de 16 065 793 $ aux 30 juin 2013 et 2012 et au 1er juillet 2011, ainsi qu'une sous-évaluation des subventions du gouvernement du Québec et une surévaluation de l'insuffisance des produits sur les charges liés aux activités de 2 806 504 $ et de 2 838 954 $ pour les exercices clos le 30 juin 2013 et le 30 juin 2012.

Opinion avec réserve
À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec au 30 juin 2013, au 30 juin 2012 et au 1er juillet 2011, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 30 juin 2013 et le 30 juin 2012, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec au 30 juin 2013, au 30 juin 2012 et au 1er juillet 2011, ainsi que les résultats de ses activités et l'évolution financière pour les exercices clos les 30 juin 2013 et 2012 selon les méthodes comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement de référentiel comptable expliqué à la note 3 complémentaire aux états financiers, ces normes ont été appliquées pour l'exercice clos le 30 juin 2013 de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, ainsi que pour l'état de la situation financière d'ouverture au 1er juillet 2011.

Le vérificateur général du Québec par intérim,

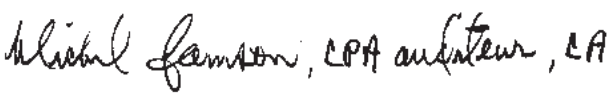

MICHEL SAMSON, CPA AUDITEUR, CA
Québec, le 1er novembre 2013

États des résultats

DES EXERCICES CLOS LES 30 JUIN

	2013 $	2012 $
		Retraité (note 3)
PRODUITS		
Subvention du gouvernement du Québec (note 4)	25 140 220	24 514 403
Recyclage, perfectionnement et formation sur mesure	1 284 709	874 513
Enseignement régulier	1 444 134	1 287 811
Restauration	2 659 426	2 735 317
Hébergement	1 566 511	1 566 759
Intérêts sur placements	360 718	425 992
Services professionnels	227 686	194 684
Location de salles	241 350	253 598
Stationnement	219 082	212 616
Dons et commandites	330 642	250 162
Autres produits	789 802	321 833
	34 264 280	**32 637 688**
CHARGES		
Traitements et avantages sociaux	19 260 442	18 074 274
Fournitures pédagogiques et administratives	2 779 120	2 832 036
Entretien, réparations et services publics	2 110 913	2 429 470
Services auxiliaires	2 344 729	2 264 368
Taxes foncières et autres	1 530 176	1 507 345
Formateurs, conférenciers et soutien étudiant	419 045	730 226
Services professionnels	791 580	858 441
Communications et déplacements	630 372	649 819
Frais de gestion de stationnement	90 537	87 892
Autres frais administratifs	116 047	118 126
Intérêts sur la dette à long terme	2 239 065	2 239 742
Autres frais financiers	130 552	117 097
Perte à la radiation d'immobilisations	1 010	1 200
Amortissement des immobilisations	4 494 071	4 486 768
Perte réalisée sur placements	141 563	235 345
Perte non réalisée sur actifs financiers détenus à des fins de transactions	–	6 369
	37 079 222	**36 638 518**
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES LIÉS AUX ACTIVITÉS (note 5)	**(2 814 942)**	**(4 000 830)**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Évolution des actifs nets

DES EXERCICES CLOS LES 30 JUIN

2013

	APPORTS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	AFFECTÉS	NON AFFECTÉS	TOTAL
	$	$	$	$	$
Solde au début	1 686 227	875 485	1 438 770	(19 203 898)	(15 203 416)
Reclassement des gains nets non matérialisés cumulés à l'état des gains et pertes de réévaluation découlant de l'adoption des NCSP au début de l'exercice	–	–	–	(42 537)	(42 537)
Insuffisance des produits sur les charges liés aux activités	–	(258 738)	–	(2 556 204)	(2 814 942)
Investissement en immobilisations	–	47 667	–	(47 667)	–
Affectations d'origine interne	–	–	91 230	(91 230)	–
SOLDE À LA FIN	**1 686 227**	**664 414**	**1 530 000**	**(21 941 536)**	**(18 060 895)**

2012

	APPORTS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	AFFECTÉS	NON AFFECTÉS	TOTAL
	$	$	$	$	$
				Retraité (note 3)	
Solde au début	1 686 227	875 711	2 301 491	632 881	5 496 310
Modifications comptables (note 3)	–	–	–	(16 731 523)	(16 731 523)
Solde retraité	1 686 227	875 711	2 301 491	(16 098 642)	(11 235 213)
Insuffisance des produits sur les charges liés aux activités	–	(272 451)	–	(3 728 379)	(4 000 830)
Investissement en immobilisations	–	272 225	–	(272 225)	–
Affectations d'origine interne	–	–	(862 721)	862 721	–
Virement du gain matérialisé sur les actifs disponibles à la vente à l'état des produits et charges	–	–	–	30 491	30 491
Variation du gain non matérialisé sur les actifs disponibles à la vente	–	–	–	2 136	2 136
SOLDE À LA FIN	**1 686 227**	**875 485**	**1 438 770**	**(19 203 898)**	**(15 203 416)**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des gains et pertes de réévaluation

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN

	2013 $
Gains de réévaluation cumulés découlant de l'adoption des NCSP au début de l'exercice	42 537
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux placements de portefeuille	62 186
Montants reclassés dans l'état des résultats relatifs aux placements de portefeuille	(141 563)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	(79 377)
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	**(36 840)**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

États de la situation financière

AUX 30 JUIN 2013, 30 JUIN 2012 ET 1ER JUILLET 2011

	30 JUIN 2013 $	30 JUIN 2012 $	1ER JUILLET 2011 $
			Retraité (note 3)
ACTIF			
À COURT TERME			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	469 795	3 737 201	999 563
Créances (note 7)	1 308 413	1 025 419	2 175 816
Stocks	300 185	311 246	275 015
Placements de portefeuille (note 8)	3 542 157	2 079 327	5 296 008
Charges payées d'avance	1 186 093	1 560 555	2 342 322
	6 806 643	8 713 748	11 088 724
Placements de portefeuille (note 8)	3 116 819	1 255 945	1 834 816
Immobilisations (note 9)	23 798 633	27 411 817	31 389 289
	33 722 095	**37 381 510**	**44 312 829**
PASSIF			
À COURT TERME			
Charges à payer et frais courus	3 332 177	3 270 579	4 422 667
Produits perçus d'avance	428 279	371 042	300 687
Subvention perçue d'avance	748 026	723 375	806 525
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)	1 561 309	1 493 689	1 420 766
	6 069 791	5 858 685	6 950 645
AUTRE PASSIF	575 212	–	–
Subventions reportées relatives aux immobilisations (note 11)	1 275 182	1 758 307	2 198 967
Provision pour congés de maladie (note 12)	4 312 092	3 891 591	3 828 398
Dette à long terme (note 10)	39 587 553	41 076 343	42 570 032
	51 819 830	52 584 926	55 548 042
ACTIFS NETS (note 5)			
Apports du gouvernement du Québec	1 686 227	1 686 227	1 686 227
Actifs nets investis en immobilisations	664 414	875 485	875 711
Actifs nets grevés d'affectations d'origine interne	1 530 000	1 438 770	2 301 491
Actifs nets non affectés	(21 941 536)	(19 203 898)	(16 098 642)
	(18 060 895)	(15 203 416)	(11 235 213)
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	(36 840)	–	–
	(18 097 735)	(15 203 416)	(11 235 213)
	33 722 095	**37 381 510**	**44 312 829**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

Le président,

PAOLO DI PIETRANTONIO, CPA, CA

Pour le comité de vérification et de gestion des risques,

La présidente,

JOHANNE BLANCHARD, CPA, CA

Flux de trésorerie

DES EXERCICES CLOS LES 30 JUIN

	2013 $	2012 $
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges liés aux activités	(2 814 942)	(4 000 830)
Ajustements pour :		
Perte à la radiation d'immobilisations	1 010	1 200
Amortissement des immobilisations	4 494 071	4 486 768
Virements des subventions reportées relatives aux immobilisations	(483 125)	(483 284)
Perte réalisée sur placements de portefeuille	131 516	203 671
	1 328 530	207 525
Variation des éléments hors caisse liés aux activités de fonctionnement (note 6)	666 516	826 356
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	1 995 046	1 033 881
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(306 685)	(499 985)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Acquisition de placements de portefeuille	(21 013 251)	(14 650 492)
Disposition de placements de portefeuille	17 478 654	18 275 000
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	(3 534 597)	3 624 508
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de la dette à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 421 170)	(1 420 766)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**(3 267 406)**	**2 737 638**
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	**3 737 201**	**999 563**
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 6)	**469 795**	**3 737 201**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 JUIN 2013 ET 30 JUIN 2012 ET AU 1ER JUILLET 2011

1. Constitution et objets

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (l'Institut), corporation constituée par une loi spéciale (RLRQ, chapitre I-13.02), a pour objets de fournir des activités de formation professionnelle dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, ainsi que de faire de la recherche, d'apporter de l'aide technique, de produire de l'information et de fournir des services dans ces domaines.

Les sommes reçues par l'Institut doivent être affectées au paiement de ses obligations et, à la demande du gouvernement, le solde doit être versé au Fonds consolidé du revenu.

En vertu de sa loi constitutive, l'Institut est un mandataire de l'État et n'est pas assujetti aux impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation
Les états financiers de l'Institut sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public* à l'exception du fait que les subventions sont comptabilisées conformément à la loi, tel que décrit à la méthode comptable concernant la constatation des produits de subventions. L'Institut a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public*.

Estimations comptables
La préparation des états financiers de l'Institut exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimation sont la provision pour congés de maladie, la durée de vie utile des immobilisations et la juste valeur des placements de portefeuille. Les résultats réels pourraient différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Constatation des produits
Subventions
Les subventions sont comptabilisées à titre de produits dans l'exercice où les crédits nécessaires ont été dûment autorisés par le Parlement du Québec et lorsqu'elles sont exigibles, pour se conformer à l'article 1.1 de la Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux (RLRQ, chapitre S-37.01).

L'Institut applique la méthode du report; ainsi, les subventions relatives aux acquisitions d'immobilisations amortissables sont constatées à titre de produits selon la même méthode et les mêmes taux que ceux utilisés pour l'amortissement des immobilisations auxquelles elles réfèrent.

Les subventions reçues sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties sont présentées à titre d'augmentation directe de l'actif net.

Prestation de services et ventes
Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :
- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation
Au cours de l'exercice, l'Institut a appliqué les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, *Présentation des états financiers*, et SP 3450, *Instruments financiers*, du *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public*. Ces nouveaux chapitres prescrivent une application prospective et, par conséquent, les montants comparatifs sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par l'Institut avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'incidence de la transition est présentée à la note 3.

Les placements de portefeuille sont désignés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation au poste gains (pertes) non réalisés attribuables aux placements de portefeuille, jusqu'à ce qu'elles soient décomptabilisées et passées aux résultats. À chaque date de ses états financiers, l'Institut apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Lorsqu'un placement de portefeuille subit une moins-value durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction est prise en compte dans l'état des résultats. Les placements de portefeuille étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, l'annulation de toute réévaluation nette est présentée dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Lorsque la valeur comptable d'un placement de portefeuille a été réduite pour tenir compte d'une moins-value, la nouvelle valeur comptable est réputée tenir lieu, par la suite, de valeur d'origine et, par conséquent, toute augmentation ultérieure de la valeur n'est comptabilisée dans l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

La trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les créances (à l'exception des taxes à recevoir et des taxes courues à recevoir) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges à payer et frais courus (à l'exception des charges sociales à payer) ainsi que la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charges.

Juste valeur
La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur des placements de portefeuille est obtenue d'un courtier en valeurs mobilières reconnu et est basée sur des techniques d'évaluation couramment employées.

Hiérarchie de la juste valeur
L'Institut classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux fondée sur le type de données utilisées pour réaliser ces évaluations :

- Niveau 1 : cours (non ajusté) sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les cours visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (c.-à-d. les prix) ou indirectement (c.-à-d. les dérivés des prix);
- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas basées sur les données du marché (données non observables).

Trésorerie et équivalents de trésorerie
La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse ainsi que les placements dont l'échéance est inférieure ou égale à 90 jours à partir de leur date d'acquisition et qui sont facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Stocks
Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les coûts sont établis selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations
Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Immobilisations corporelles	
Bâtiment	4 %
Aménagements de nature permanente	10 %
Équipement de cuisine et matériel technique	10 %
Équipement informatique	20 %
Matériel roulant	25 %
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	20 %

Le terrain, les projets en cours et les œuvres d'art ne sont pas amortis. Les œuvres d'arts sont constituées d'une sculpture et d'une collection de tableaux originaux créés spécialement pour les besoins de l'Hôtel de l'Institut et exposés sur les étages dédiés.

Lorsqu'une immobilisation n'a plus de potentiel de service à long terme pour l'Institut, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne fait pas l'objet de reprises par la suite.

Avantages sociaux
Régimes de retraite
La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs gouvernementaux à prestations déterminées, étant donné que l'Institut ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour congés de maladie
Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par le gouvernement. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. La direction revoit ses hypothèses et les modifie, s'il y a lieu. Le passif et les charges correspondantes sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation de leurs journées de maladie.

3. Application initiale des normes comptables canadiennes pour le secteur public

Les présents états financiers sont les premiers de l'Institut qui soient établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, incluant les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public* (ci-après les « nouvelles normes comptables »). La date de transition aux nouvelles normes comptables est le 1er juillet 2011.

Les méthodes comptables présentées à la note 2, découlant de l'application des nouvelles normes comptables, ont été utilisées pour la préparation des états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2013, des informations comparatives et de l'état de la situation financière d'ouverture à la date de transition, exception faite de la méthode comptable relative aux instruments financiers qui a fait l'objet d'une application prospective.

Le changement de référentiel a eu les incidences décrites ci-dessous sur les résultats et la situation financière de l'Institut.

En accord avec l'article 1.1 de la Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux (RLRQ, chapitre S-37.01), l'Institut a adopté la méthode comptable présentée à la note 2 au regard de la comptabilisation des subventions. Ainsi, aucune subvention à recevoir ni reportée ne peut être enregistrée comme une subvention si elle n'a pas été dûment autorisée par le Parlement. Auparavant, une subvention à recevoir du gouvernement du Québec était constatée et correspondait au total des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations diminué des remboursements de capital sur la dette à long terme déjà effectués. Des subventions reportées étaient constatées et correspondaient aux subventions relatives aux acquisitions d'immobilisations amortissables;

elles étaient virées aux résultats selon la même méthode et les mêmes taux d'amortissement que les immobilisations auxquelles elles se rapportaient. En date du 1er juillet 2011, la subvention à recevoir du gouvernement du Québec relative au remboursement de la dette ainsi que les subventions reportées relatives à des acquisitions d'immobilisations pour lesquelles aucune subvention n'avait été encaissée ont été enlevées de l'état de la situation financière. De plus, la variation de la subvention à recevoir ainsi que les subventions reportées relatives à des subventions sans modalités particulières quant à leur utilisation ont été enlevées de l'état des résultats.

Ces modifications appliquées de façon rétroactive au 1er juillet 2011 ont eu pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants :

	2012 $
ÉTAT DES RÉSULTATS	
Subvention du gouvernement du Québec	(2 901 059)
Insuffisance des produits sur les charges à la fin	(2 901 059)

	1ER JUILLET 2011 $
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec	(45 403 690)
Subvention perçue d'avance	(1 418 766)
Subventions reportées relatives aux immobilisations	(27 253 401)
Actif (passif) net à la fin	(16 731 523)

Adoption de nouvelles normes comptables
Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié de nouveaux chapitres qui s'appliquent à tous les gouvernements et aux organismes publics utilisant les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ainsi, le 1er juillet 2012, l'Institut a adopté prospectivement trois nouvelles normes relatives aux chapitres du *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public* :

Chapitre SP 1201, Présentation des états financiers
Ce chapitre établit des principes et des normes visant la divulgation d'information dans les états financiers et introduit un nouvel état des gains et pertes de réévaluation. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de l'Institut.

Chapitre SP 3041, Placements de portefeuille
Ce chapitre établit les normes sur la façon de comptabiliser et de présenter les placements de portefeuille dans les états financiers de l'Institut. Cette norme s'applique aux périodes financières durant lesquelles le chapitre SP 3450, *Instruments financiers,* est adopté. L'adoption de cette norme n'a eu aucun impact sur les résultats ni sur la situation financière de l'Institut.

Chapitre SP 3450, Instruments financiers
Ce nouveau chapitre établit des normes concernant la comptabilisation, l'évaluation et la divulgation des instruments financiers. Les principaux éléments sont les suivants :

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées et sont présentées à la note 13.

En date du 1er juillet 2012, l'Institut a :

- comptabilisé tous ses actifs financiers et ses passifs financiers dans son état de la situation financière et classé les éléments conformément aux catégories prescrites par le SP 3450;
- appliqué les critères prescrits par le SP 3450 pour identifier les actifs financiers et les passifs financiers qui doivent être évalués à la juste valeur;
- appliqué prospectivement les dispositions relatives à l'évaluation du présent chapitre;
- comptabilisé tout ajustement de la valeur comptable antérieure comme un ajustement des gains et pertes de réévaluation cumulés à l'ouverture.

Lorsqu'une société gouvernementale applique ce chapitre dans la même période que la première période d'application des Normes comptables canadiennes du secteur public, ce chapitre ne peut être appliqué rétrospectivement. Les montants comparatifs sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par l'Institut immédiatement avant l'adoption des nouvelles normes comptables.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de l'Institut, car celui-ci a choisi de continuer à évaluer ses placements à la juste valeur.

4. Subvention du gouvernement du Québec

	2013 $	**2012** $
Fonctionnement	21 049 105	20 422 124
Dette à long terme		
Capital	1 493 689	1 420 766
Intérêts	2 172 131	2 245 054
	3 665 820	3 665 820
Virement des subventions reportées relatives aux immobilisations	425 295	426 459
	25 140 220	**24 514 403**

5. Actifs nets

Les apports du gouvernement du Québec sont constitués de 1 061 210 $ investis en immobilisations et de 625 017 $ non affectés.

Les gains (pertes) de réévaluation cumulés sont non affectés.

L'Institut a contracté des dettes à long terme à la suite de l'acquisition d'immobilisations. Ces dettes seront, en partie ou en totalité, remboursées à l'aide de subventions annuelles du gouvernement au cours des exercices futurs.

Puisque la comptabilisation des produits n'est pas synchronisée avec la comptabilisation de la charge d'amortissement, il s'ensuit un décalage entre la comptabilisation des produits de subventions du gouvernement du Québec et celle de la charge d'amortissement des immobilisations concernées. Au 30 juin 2013, cette situation a un impact de (2 865 194 $) (2012 : (2 901 059 $)) sur les résultats de l'exercice et de (22 497 776 $) (30 juin 2012 : (19 632 582 $); 1er juillet 2011 : (16 731 523 $)) sur les actifs nets non affectés de l'Institut. L'écart créé aux actifs nets non affectés se renversera au cours des prochains exercices.

6. Flux de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés à l'état de la situation financière :

	2013 $	2012 $	1ER JUILLET 2011 $
Encaisse	469 795	2 051 513	699 476
Placements à taux fixes de 1,55 % à 5,65 %, dont l'échéance est inférieure ou égale à 90 jours à partir de leur date d'acquisition	-	1 685 688	300 087
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**469 795**	**3 737 201**	**999 563**

Variation des éléments hors caisse liés aux activités de fonctionnement

	2013 $	2012 $
Créances	(282 994)	1 150 397
Stocks	11 061	(36 231)
Charges payées d'avance	374 462	781 767
Charges à payer et frais courus	61 598	(1 162 599)
Produits perçus d'avance	57 237	70 355
Subvention perçue d'avance	24 651	(83 150)
Subventions reportées relatives aux immobilisations	–	42 624
Provision pour congés de maladie	420 501	63 193
	666 516	**826 356**

Au cours de l'exercice, l'Institut a versé des intérêts de 2 181 975 $ (2012 : 2 245 054 $) et il a reçu des intérêts de 537 987 $ (2012 : 664 064 $).

7. Créances

	2013 $	2012 $	1ER JUILLET 2011 $
Recyclage, perfectionnement et formation sur mesure	288 824	246 001	236 183
Restauration et hébergement	145 862	146 605	203 191
Sommes à recevoir de la Société immobilière du Québec	528 645	455 916	119 031
Taxes	–	17 311	1 286 506
Autres créances	301 981	104 990	239 871
	1 265 312	970 823	2 084 782
Courus			
Intérêts sur placements de portefeuille	43 101	54 596	89 833
Taxes	–	–	1 201
	1 308 413	**1 025 419**	**2 175 816**

8. Placements de portefeuille

	2013 $	2012 $	1ER JUILLET 2011 $
Obligations de municipalités à des taux fixes			
Variant de 2,15 % à 5,45 % et échéant d'octobre 2013 à novembre 2022	6 658 976		
Variant de 2,25 % à 5,45 % et échéant de juillet 2012 à décembre 2019		3 335 272	
Variant de 1,50 % à 6,15 % et échéant de juillet 2011 à décembre 2019			7 130 824
	6 658 976	3 335 272	7 130 824
Portion échéant au cours du prochain exercice	(3 542 157)	(2 079 327)	(5 296 008)
	3 116 819	**1 255 945**	**1 834 816**

9. Immobilisations

			2013
	COÛT $	AMORTISSEMENT CUMULÉ $	NET $
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrain	795 900	–	795 900
Bâtiment	29 270 040	15 826 621	13 443 419
Aménagements de nature permanente*	27 305 344	20 089 401	7 215 943
Équipement de cuisine et matériel technique*	9 710 778	8 049 603	1 661 175
Équipement informatique*	928 370	681 046	247 324
Matériel roulant	25 972	25 972	–
Œuvres d'art	265 310	–	265 310
	68 301 714	44 672 643	23 629 071
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Logiciels	1 022 201	852 639	169 562
	69 323 915	**45 525 282**	**23 798 633**

			2012
	COÛT $	AMORTISSEMENT CUMULÉ $	NET $
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrain	795 900	–	795 900
Bâtiment	29 270 040	14 655 820	14 614 220
Aménagements de nature permanente*	26 675 478	17 792 305	8 883 173
Équipement de cuisine et matériel technique*	9 574 859	7 205 960	2 368 899
Équipement informatique	1 062 261	792 244	270 017
Matériel roulant	25 972	25 972	–
Œuvres d'art	265 310	–	265 310
	67 669 820	40 472 301	27 197 519
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Logiciels	968 031	753 733	214 298
	68 637 851	**41 226 034**	**27 411 817**

			1ER JUILLET 2011
	COÛT $	AMORTISSEMENT CUMULÉ $	NET $
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrain	795 900	–	795 900
Bâtiment	29 270 040	13 481 810	15 788 230
Aménagements de nature permanente*	26 666 291	15 485 126	11 181 165
Équipement de cuisine et matériel technique*	9 728 455	6 703 324	3 025 131
Équipement informatique	1 237 709	1 119 738	117 971
Matériel roulant	25 972	25 972	–
Œuvres d'art	265 310	–	265 310
	67 989 677	36 815 970	31 173 707
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Logiciels	865 341	649 759	215 582
	68 855 018	**37 465 729**	**31 389 289**

*Ces immobilisations comprennent des projets en cours non amortis de 631 330 $ (2012 : 41 876 $; 2011 : 46 147 $).
Une somme de 575 212 $ (2012 : 10 511 $; 2011 : 0 $) est incluse dans les frais courus pour le bâtiment et l'équipement de cuisine et matériel technique.

10. Dette à long terme

	2013 $	2012 $	1ER JUILLET 2011 $
Emprunts du Fonds de financement du gouvernement du Québec échéant le 3 juin 2030, remboursables par versements semestriels incluant capital et intérêts de :			
1 370 175 $, au taux fixe de 5,258 % (taux effectif : 5,338 %)	30 371 571	31 389 804	32 417 237
112 761 $, au taux fixe de 4,679 % (taux effectif : 4,761 %)	2 608 223	2 701 860	2 795 861
349 974 $, au taux fixe de 4,539 % (taux effectif : 4,639 %)	8 169 068	8 478 368	8 777 700
	41 148 862	42 570 032	43 990 798
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	(1 561 309)	(1 493 689)	(1 420 766)
	39 587 553	**41 076 343**	**42 570 032**

Les versements en capital exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2014	1 561 309 $
2015	1 642 831 $
2016	1 728 624 $
2017	1 818 913 $
2018	1 913 934 $
2019 et suivantes	32 483 251 $

Aux fins d'assurer le remboursement en capital et intérêts des emprunts contractés en vertu du régime d'emprunts à court et à long terme auprès du Fonds de financement institué par l'Institut, le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à l'Institut les sommes requises pour suppléer à l'inexécution de ses obligations dans la situation où celui-ci ne serait pas en mesure de les rencontrer pour l'un ou l'autre de ces emprunts.

11. Subventions reportées relatives aux immobilisations

	2013 $	2012 $	1ER JUILLET 2011 $
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC			
Solde au début	1 289 022	1 715 481	2 114 232
Virement de l'exercice	(425 295)	(426 459)	(398 751)
Solde à la fin	863 727	1 289 022	1 715 481
AUTRES			
Solde au début	469 285	483 486	505 863
Autres contributions	–	42 624	30 754
Virement de l'exercice	(57 830)	(56 825)	(53 131)
Solde à la fin	411 455	469 285	483 486
	1 275 182	**1 758 307**	**2 198 967**

12. Avantages sociaux

Régimes de retraite
Les membres du personnel de l'Institut participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Le 1er janvier 2013, le taux de cotisation de l'Institut au RREGOP est passé à 9,18 % (2012 : 8,94 %) de sa masse salariale et celui du RRPE et du RRAS à 12,30 % (2012 : 12,30 %).

Les obligations de l'Institut envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Les cotisations imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 005 180 $ (2012 : 905 441 $).

	2013 $	2012 $	1ER JUILLET 2011 $
PROVISION POUR VACANCES*			
Solde au début	1 770 414	1 548 922	1 624 941
Charges de l'exercice	1 958 678	1 782 066	1 611 650
Prestations versées au cours de l'exercice	(1 832 088)	(1 560 574)	(1 687 669)
Solde à la fin	**1 897 004**	**1 770 414**	**1 548 922**
PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE			
Solde au début	3 891 591	3 828 398	3 812 286
Charges de l'exercice	939 036	635 441	808 879
Prestations versées au cours de l'exercice	(518 535)	(572 248)	(792 767)
Solde à la fin	**4 312 092**	**3 891 591**	**3 828 398**

*Incluse au poste Charges à payer et frais courus

Description
Les employés de l'Institut accumulent des journées de maladie conformément aux conventions collectives en vigueur et ont le choix de les utiliser comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite. L'Institut estime qu'il disposera des fonds nécessaires lui permettant de verser ces prestations lorsqu'elles deviendront exigibles.

Évaluations et estimations subséquentes
Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base, notamment, des estimations et des hypothèses économiques à long terme :

	2013	2012	1ER JUILLET 2011
HYPOTHÈSE RREGOP			
Taux d'actualisation	1,3 % et 3,2 %	1,25 %, 3,2 % et 3,3 %	1,85 % et 4,1 %
Taux d'indexation	2 % à 3,25 %	2 % à 3,25 %	1,25 % à 3,25 %
Durée résiduelle moyenne d'activité	1, 10 et 24 ans	1, 9 et 24 ans	2, 10 et 24 ans

	2013	2012	1ER JUILLET 2011
HYPOTHÈSE RRPE/RRAS			
Taux d'actualisation	1,3 %, 2,9 % et 3,2 %	2,8 % et 3,3 %	1,4 %, 3,9 % et 4,1 %
Taux d'indexation	2 % à 3,25 %	2 % à 3,25 %	1,25 % à 3,25 %
Durée résiduelle moyenne d'activité	1, 8 et 20 ans	7 et 20 ans	1, 9 et 22 ans

13. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers
La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion l'assurant de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Une proportion suffisante de placements est maintenue en titres facilement liquidables, sans impact financier significatif, afin d'être en mesure de palier une matérialisation plus rapide que celle anticipée.

Risque de crédit
Le risque de crédit est le risque que l'Institut subisse une perte financière si ses contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats.

L'exposition maximale au risque de crédit de l'Institut correspond à la valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière. Le risque de crédit afférent à ces actifs ne se concentre pas dans un seul secteur d'activité. L'Institut procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour pertes au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements de portefeuille sont investis auprès d'institutions financières réputées ou dans des obligations gouvernementales, ce qui réduit au minimum le risque de crédit associé à ces actifs financiers.

L'analyse des créances, excluant les sommes courues à recevoir, se détaille comme suit :

			2013
	VALEUR BRUTE $	PERTE DE VALEUR $	VALEUR NETTE $
CRÉANCES			
Courantes	1 140 602	–	1 140 602
En souffrance depuis :			
31 à 90 jours	81 887	–	81 887
91 à 365 jours	42 823	–	42 823
Plus de 365 jours	404	404	–
	1 265 716	**404**	**1 265 312**

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Institut éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

L'Institut considère qu'il détient à la fois suffisamment de placements facilement convertibles en trésorerie et de sources de financement, afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable le cas échéant.

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers de l'Institut se détaillent comme suit :

	VALEUR COMPTABLE $	FLUX DE TRÉSORERIE CONTRACTUELS TOTAUX $	ÉCHÉANCE			
			Moins d'un an $	1 à 2 ans $	2 à 5 ans $	Plus de 5 ans $
PASSIFS FINANCIERS						
Charges à payer et frais courus*	2 976 159	2 976 159	2 976 159	–	–	–
Autre passif	575 212	575 212	–	–	575 212	–
Dette à long terme	41 148 862	62 318 945	3 665 822	3 665 822	10 997 466	43 989 835

*Excluant les charges sociales à payer

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'Institut est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Voici un aperçu de l'exposition de l'Institut au risque de taux d'intérêt :

	2013 $
TRÉSORERIE ET PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	
Trésorerie et équivalents de trésorerie – Intérêts au taux du marché	469 795
Placements de portefeuille de moins de 365 jours – Intérêts à taux fixe	3 542 157
Placements de portefeuille de plus de 365 jours – Intérêts à taux fixe	3 116 819
	7 128 771

L'objectif de l'Institut est de gérer l'exposition de sa trésorerie et de ses placements à court terme au risque de taux d'intérêt en maximisant les produits d'intérêts gagnés par les fonds excédentaires, tout en conservant les liquidités minimales nécessaires à la bonne marche de ses activités quotidiennes.

La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les produits d'intérêts que l'Institut tire de sa trésorerie et de ses placements à court et long terme. Une variation de 1 % des taux d'intérêt au 30 juin 2013 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer la juste valeur des placements de portefeuille et les gains (pertes) non réalisés attribuables aux placements de portefeuille de 141 411 $ (2012 : 43 703 $).

Comme sa dette à long terme est assortie d'un taux d'intérêt fixe et qu'elle est évaluée au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, l'Institut n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt pour ce passif financier.

Juste valeur
Les placements de portefeuille sont classés selon le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

14. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés divulguées dans les états financiers et comptabilisées à leur valeur d'échange, l'Institut est apparenté à tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec, ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'Institut n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés, autre que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement dans les états financiers.

Ce rapport annuel de gestion a été réalisé par
l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

Réalisation graphique : Épicentre
Photographies : Pierre Beauchemin, ITHQ
Photo de la page 12 : © Les FrancoFolies de Montréal,
Jean-François Leblanc
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2013
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 978-2-550-68744-3

Note : Dans ce rapport, l'emploi du masculin doit
être entendu comme une forme neutre d'expression
et n'a d'autre but que celui d'alléger le texte.

Institut de tourisme et d'hôtellerie Québec

3535, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3P1

Téléphone : 514 282-5111
Sans frais, au Québec seulement : 1 800 361-5111
Télécopieur : 514 873-4529